

Les pourparlers de Kaesong s'orientent vers une crise

"Pas de progrès", déclare le communiqué officiel — On est toujours bloqué par le problème du retrait des troupes étrangères — Et la guerre continue

Munssan, Corée, 19 (P.A.) — Le communiqué officiel de l'armée alliée sur les délibérations de Kaesong est moins encourageant. Il annonce que l'on n'a "pas fait de progrès" au cours de la septième séance des pourparlers pour la conclusion d'un armistice en Corée.

Après un ajournement de trente minutes, les délégués se sont réunis de nouveau et ont siégé jusqu'à après midi, contrairement à l'habitude.

On ne sait pas si son départ subit de Tokyo a quelque relation avec la situation des pourparlers de Kaesong.

Des rapports de Washington disent qu'il s'agit de la proposition communiste d'inclure sur l'agenda de la conférence de paix le retrait des troupes étrangères.

Me Patenaude inscrit en appel un jugement de l'hon. Tyndale

Le juge en chef avait rejeté la demande d'enquête sur l'administration de Me Pacifique Plante à la moralité

Me Alphonse Patenaude a inscrit en appel, hier avant-midi, le rejet fait par le juge O. S. Tyndale d'une demande d'enquête sur l'administration de Me Pacifique Plante.

On sait qu'un groupe de quelque 233 citoyens de la métropole avaient demandé la tenue d'une enquête sur la façon dont s'était conduit Me Pacifique Plante au cours de son mandat.

L'Italie trouve le Canada rétif à ses émigrants

O.N.U., New-York, 19 (A.P.) — Deux experts du ministère italien du Travail viennent d'entreprendre une enquête de deux mois au Canada et aux Etats-Unis en vue de se renseigner sur les meilleurs moyens de favoriser l'émigration des chômeurs italiens hors de leur pays.

Le débat en comité à Washington est toujours ardent mais encore indécis

La mesure devrait être adoptée ou rejetée par une voix seulement — La décision dépendra du choix du successeur du représentant Lanham en comité

Washington, 19 (P.A.) — Une séance à huis clos du comité de Travaux publiés de la Chambre des représentants doit avoir lieu aujourd'hui à Washington, sur le sujet de canalisation projetée du fleuve Saint-Laurent, et rien n'indique qu'elle doive être plus décisive que les précédentes.

Salaires égaux à travail égal réclamé bruyamment

Londres, 19 (A.P.) — Un groupe de cinq cents femmes font en colère — toutes des employés du gouvernement — ont envahi la Chambre des Communes, hier soir, réclamant à grands cris le salaire égal à travail égal pour hommes et femmes.

René Mayer essaie de former un cabinet en France

Paris, 19 (P.A.) — René Mayer, chef des radicaux socialistes conservateurs, qui était ministre de la justice dans le cabinet d'Henri Queuille, s'occupe depuis hier à rassembler un nouveau gouvernement pour la France. Il a accepté de tenter lui aussi sa chance, après que Maurice Petsche, l'ancien ministre des finances, se soit avoué vaincu.

Alarmée, la police a fermé les lourdes portes de chêne de l'entrée afin d'arrêter "l'envahisseur" et a lancé un appel à l'aide.

Mayer a la tâche énorme de rapprocher les deux blocs qui constituent le M.R.P. et les socialistes, malgré leur opposition sur la question d'aide financière aux écoles catholiques. On sait que le M.R.P. exige que cette aide soit versée régulièrement, alors que les socialistes s'y opposent. C'est un problème qui divise la France depuis 50 ans.

Jusqu'à quand M. Brooke Claxton protégera-t-il des saboteurs?

par Pierre VIGEANT

1.— Ne pas abandonner du territoire conquis par le sacrifice de ceux qui ont combattu contre l'ennemi, et cesser de reconnaître le 38e parallèle comme ligne frontalière en Corée;

2.— Retour immédiat de tous les prisonniers des Etats-Unis ou des autres nations alliées, avec vérifi-

Le Pakistan se montre assez belliqueux

Mais dans l'Inde, on est optimiste

Karachi, Pakistan, 19 (P.A.) — Le premier ministre du Pakistan, Liaquat Ali Khan, vient de convoquer auprès de lui à Karachi ses collègues au gouvernement des cinq provinces de ce Dominion en vue de discuter "la situation que provoque la forte concentration actuelle de troupes indiennes sur les frontières du Pakistan".

L'Egypte désavoue l'arraisonnement d'un cargo anglais

Appel aux Nations-Unies, au sujet du canal de Suez

Le Caire, Egypte, 19 (Reuter) — Le gouvernement d'Egypte a désavoué aujourd'hui le geste posé par le capitaine de l'un de ses vaisseaux de guerre, qui arrêta et fouilla un cargo britannique sur la mer Rouge, le 1er juillet dernier.

Le représentant de l'Anglo se voit ordonner de partir d'ici 5 jours

On aurait saisi des documents compromettants au logis de Seddon — Mossadegh accorde toutefois une autre entrevue à Harriman

Téhéran, 19 (A.P.) — L'Iran vient de prendre de nouvelles mesures de rigueur contre les représentants de l'Anglo-Iranian Oil Company en ce pays, bien que le premier ministre Mohammed Mossadegh ait aujourd'hui accordé au négociateur américain Averell Harriman une nouvelle entrevue que l'on décrit comme ayant été "cordiale".

On sait que le gérant général de la compagnie, M. Eric Drake, a dû transporter ses bureaux à Bassorah, en Irak, après s'être vu accusé de sabotage et qu'on lui a interdit de tenter de rentrer de nouveau en Iran.

On sait que, dimanche, Liaquat Ali a soutenu que ces concentrations constituent un danger grave pour la paix de l'Inde. Le premier ministre indien Jawaharlal Nehrou lui a fait répondre hier que ces concentrations de troupes n'ont pour but qu'assurer la sécurité de l'Inde et ne menacent aucunement ni le Pakistan ni la paix mondiale.

La réponse du Caire à la note britannique de protestation contre l'arraisonnement du cargo, l'Empire Roach, a réitéré la déclaration de souveraineté de l'Egypte en ses eaux territoriales de même que sa décision d'exercer un blocus efficace autour d'Israël.

Le principal motif de conflit entre ces Etats est la province de Cachemire. La population en est en majorité musulmane mais la classe dirigeante indienne. Un observateur des Nations Unies, M. Frank P. Graham, s'y trouve présentement en fonction et cherche à négocier un accord entre Karachi et la Nouvelle-Delhi sur l'attribution du Cachemire à l'un ou à l'autre.

On discutera probablement aussi des objections britanniques à l'entrée de l'Espagne franquiste dans le pacte de l'Atlantique et de l'appui de Londres à l'admission de la Grèce et de la Turquie dans ce même pacte. La France, elle, continue de s'opposer à Franco et de préférer le pacte régional avec Athènes et Ankara.

Les journaux indiens et pakistanais sont couramment remplis de rumeurs et de propagande pour ou contre une guerre sainte entre les deux contrées. Les minorités musulmane de l'Inde et indienne du Pakistan se montrent particulièrement craintives. Mais les diplomates étrangers font remarquer que ni l'un ni l'autre de ces pays ne fabriquent autre chose que des armes légères.

On sait que le gérant général de la compagnie, M. Eric Drake, a dû transporter ses bureaux à Bassorah, en Irak, après s'être vu accusé de sabotage et qu'on lui a interdit de tenter de rentrer de nouveau en Iran.

Le principal motif de conflit entre ces Etats est la province de Cachemire. La population en est en majorité musulmane mais la classe dirigeante indienne. Un observateur des Nations Unies, M. Frank P. Graham, s'y trouve présentement en fonction et cherche à négocier un accord entre Karachi et la Nouvelle-Delhi sur l'attribution du Cachemire à l'un ou à l'autre.

On discutera probablement aussi des objections britanniques à l'entrée de l'Espagne franquiste dans le pacte de l'Atlantique et de l'appui de Londres à l'admission de la Grèce et de la Turquie dans ce même pacte. La France, elle, continue de s'opposer à Franco et de préférer le pacte régional avec Athènes et Ankara.

Le principal motif de conflit entre ces Etats est la province de Cachemire. La population en est en majorité musulmane mais la classe dirigeante indienne. Un observateur des Nations Unies, M. Frank P. Graham, s'y trouve présentement en fonction et cherche à négocier un accord entre Karachi et la Nouvelle-Delhi sur l'attribution du Cachemire à l'un ou à l'autre.

On discutera probablement aussi des objections britanniques à l'entrée de l'Espagne franquiste dans le pacte de l'Atlantique et de l'appui de Londres à l'admission de la Grèce et de la Turquie dans ce même pacte. La France, elle, continue de s'opposer à Franco et de préférer le pacte régional avec Athènes et Ankara.

Me Patenaude inscrit en appel un jugement de l'hon. Tyndale

Le juge en chef avait rejeté la demande d'enquête sur l'administration de Me Pacifique Plante à la moralité

Me Alphonse Patenaude a inscrit en appel, hier avant-midi, le rejet fait par le juge O. S. Tyndale d'une demande d'enquête sur l'administration de Me Pacifique Plante.

On sait qu'un groupe de quelque 233 citoyens de la métropole avaient demandé la tenue d'une enquête sur la façon dont s'était conduit Me Pacifique Plante au cours de son mandat.

L'Italie trouve le Canada rétif à ses émigrants

O.N.U., New-York, 19 (A.P.) — Deux experts du ministère italien du Travail viennent d'entreprendre une enquête de deux mois au Canada et aux Etats-Unis en vue de se renseigner sur les meilleurs moyens de favoriser l'émigration des chômeurs italiens hors de leur pays.

Le débat en comité à Washington est toujours ardent mais encore indécis

La mesure devrait être adoptée ou rejetée par une voix seulement — La décision dépendra du choix du successeur du représentant Lanham en comité

Washington, 19 (P.A.) — Une séance à huis clos du comité de Travaux publiés de la Chambre des représentants doit avoir lieu aujourd'hui à Washington, sur le sujet de canalisation projetée du fleuve Saint-Laurent, et rien n'indique qu'elle doive être plus décisive que les précédentes.

Salaires égaux à travail égal réclamé bruyamment

Londres, 19 (A.P.) — Un groupe de cinq cents femmes font en colère — toutes des employés du gouvernement — ont envahi la Chambre des Communes, hier soir, réclamant à grands cris le salaire égal à travail égal pour hommes et femmes.

René Mayer essaie de former un cabinet en France

Paris, 19 (P.A.) — René Mayer, chef des radicaux socialistes conservateurs, qui était ministre de la justice dans le cabinet d'Henri Queuille, s'occupe depuis hier à rassembler un nouveau gouvernement pour la France. Il a accepté de tenter lui aussi sa chance, après que Maurice Petsche, l'ancien ministre des finances, se soit avoué vaincu.

Alarmée, la police a fermé les lourdes portes de chêne de l'entrée afin d'arrêter "l'envahisseur" et a lancé un appel à l'aide.

Mayer a la tâche énorme de rapprocher les deux blocs qui constituent le M.R.P. et les socialistes, malgré leur opposition sur la question d'aide financière aux écoles catholiques. On sait que le M.R.P. exige que cette aide soit versée régulièrement, alors que les socialistes s'y opposent. C'est un problème qui divise la France depuis 50 ans.

Jusqu'à quand M. Brooke Claxton protégera-t-il des saboteurs?

par Pierre VIGEANT

1.— Ne pas abandonner du territoire conquis par le sacrifice de ceux qui ont combattu contre l'ennemi, et cesser de reconnaître le 38e parallèle comme ligne frontalière en Corée;

2.— Retour immédiat de tous les prisonniers des Etats-Unis ou des autres nations alliées, avec vérifi-

Visite du général de Latre de Tassigny à Washington

Paris, 19 (Reuter) — Le général Jean de Latre de Tassigny, commandant des troupes françaises en Indochine, visitera sous peu Washington, à la demande du gouvernement américain lui-même. Sa visite aura pour but la discussion de la stratégie en Extrême-Orient, par suite de l'ouverture des pourparlers de paix en Corée.

M. Attlee retournerait en août voir M. Truman à Washington

Il sera question surtout, cette fois, du déficit des échanges commerciaux anglais — M. Attlee s'arrêtera-t-il encore une fois à Ottawa au retour?

Londres, 19 (A.P.) — Il se peut, révèle-t-on aujourd'hui à Londres, que le premier ministre Clement Attlee, de Grande-Bretagne, se rende par avion à Washington en août y tenir une autre série d'entretiens secrets avec le président Harry Truman et les principaux chefs politiques américains.

Un éboulis tue huit Italiens

Caserta, Italie, 19 (Reuter) — Huit personnes ont perdu la vie et sept autres ont reçu des blessures graves de cette ville, hier soir, quand des centaines de tonnes de pierres se sont détachées du toit d'une carrière de tuf. Deux wagons à traction animale et trois gros camions furent démolis. Trente mineurs travaillaient dans cette carrière.

L'Australie offre sa médiation à l'Inde

New-Delhi, 19 (P.A.) — Le premier ministre de l'Inde, J. Nehrou, a reçu aujourd'hui l'offre de médiation que lui a faite le premier ministre d'Australie, au sujet de la dispute du Cachemire.

Les eaux se retirent du Kansas; on s'attend au pire à St-Louis

Le Mississippi inonde les villes de St-Louis et de Jefferson — Niveau-record dimanche — Trois noyades à St-Louis portent le bilan des morts à 26

Saint-Louis, 19 (P.A.) — Tandis que les eaux se retirent des régions de Kansas City et de l'est du Missouri, après avoir causé plus de \$750,000,000 de dommages, les villes du centre connaissent actuellement les pires ravages de l'inondation.

Des vétérans américains posent quatre conditions à un cessez le feu en Corée

Ces vétérans sont tous députés à la Chambre des représentants — Corée unifiée, élections libres et droit de regard

Washington, 19 (P.A.) — Un groupe de vétérans qui siègent à la Chambre des représentants viennent de proposer quatre conditions à la signature d'un armistice en Corée.

Un cargo canadien frappe une barge à New-York: 2 morts

New-York, 19 (A.P.) — Un cargo canadien de 7,000 tonnes, le Dingwall, a abordé et coulé ce matin une barge chargée de pierre concassée, au confluent des rivières East et Long Island Sound, dans le port de New-York. Deux hommes ont perdu la vie par noyade dans cet abordage. On a pu récupérer le corps d'un individu du nom de A. Morell et les recherches continuent pour trouver un membre de l'équipage de la barge qui aurait été englouti par le naufrage de ce bateau. Le cargo appartient à des armateurs d'Halifax, agents de la compagnie américaine National Gypsum. Après la collision, il a pu se rendre sous sa propre vapeur au quai de cette dernière compagnie, à New-York.

Les bases espagnoles

Les Etats-Unis passent outre aux objections et s'entendent avec le gouvernement Franco

L'Angleterre garde rancune à Franco et la France a peur — L'Espagne est d'importance stratégique, répond Acheson — Les sénateurs américains approuvent l'affaire

Washington, 19 (A.P.) — Le président Truman a dit que les Etats-Unis, pour des motifs d'ordre militaire, ont modifié quelque peu leur politique à l'endroit de l'Espagne de Franco.

On a couru d'une conférence de presse on a demandé au président des détails au sujet des rumeurs voulant que les Etats-Unis et le gouvernement Franco se soient entendus sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

On apprend aujourd'hui que le gouvernement Franco se soit entendu sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

On apprend aujourd'hui que le gouvernement Franco se soit entendu sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

On apprend aujourd'hui que le gouvernement Franco se soit entendu sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

On apprend aujourd'hui que le gouvernement Franco se soit entendu sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

On apprend aujourd'hui que le gouvernement Franco se soit entendu sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

On apprend aujourd'hui que le gouvernement Franco se soit entendu sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

On apprend aujourd'hui que le gouvernement Franco se soit entendu sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

On apprend aujourd'hui que le gouvernement Franco se soit entendu sur l'utilisation des bases aériennes et navales d'Espagne.

M. Truman a répondu que le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, a pleinement couvert le sujet dans sa déclaration d'hier.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

Il a ajouté que les négociations de l'amiral Sherman à Madrid sont préliminaires.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

M. Truman n'a rien voulu dire au sujet des pourparlers de paix en Corée ou de la mission de M. Averell Harriman en Iran.

Une ouvrière sociale disparaît, son oeuvre demeure

Une grande figure des oeuvres de paix vient de disparaître dans la personne de Lucie Bruneau, veuve du docteur Théodule Bruneau. Canadiens et Canadiennes doivent se rendre compte de ce qu'ils perdent avec la disparition de cette femme mais aussi de ce dont ils vont continuer à bénéficier avec la gerbe de ses oeuvres bien plantées dans le champ de la charité sociale.

C'est vers 1926, je crois, que les lecteurs pouvaient voir dans les journaux les premiers communiqués relatifs à l'école spécialisée pour épileptiques éducatifs. C'était toute une entreprise! Jusque là, la plupart de ces malades étaient laissés à eux-mêmes et à leur vie manquée, de leur enfance à leur vieillesse. Bien avant cette date, le nom de Mme Bruneau était connu des cercles de charité, mais à partir de cette année 1926, son nom devait frapper l'attention de tous ceux qui portent intérêt aux problèmes sociaux.

Cette fondation d'école pour épileptiques éducatifs donna naissance par la suite aux fameux Etablissements Notre-Dame pour les Epileptiques enfants et adultes, situés sur l'île aux Cerfs, à Saint-Charles-sur-Richelieu. En plus de guider ces fondations, Mme Bruneau a été présidente de l'Aide aux Infirmes, vice-présidente de l'hôpital Sainte-Justine, conseillère ou échevin de la ville de Montréal, etc., etc. Reconnaisant les mérites de cette grande femme d'oeuvre dans le monde catholique, Rome lui décernait en 1936 la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice".

Aujourd'hui, si tant d'infirmités ont l'immense avantage d'un centre de travail et de divertissement, s'ils ont la grande joie de ne plus être à charge ni pour leur pain ni pour leurs loisirs, s'ils ont une chapelle où ils peuvent suivre les offices religieux en toute tranquillité d'esprit, et un foyer où se réfugier quand vient à manquer la famille, s'ils ont "Notre-Dame-de-la-Joie" et "Le Grillon" où se recréer entre eux et passer leurs vacances, c'est grâce à l'intelligence, à l'énergie et au coeur solide de cette femme qui savait ce qu'elle voulait avant de savoir où elle irait. Un nouveau foyer entouré de nouveaux ateliers sera définitivement aménagé sous peu dans la rue de Bullion sous le nom de "Maison Lucie-Bruneau", la bien nommée, où ses auxiliaires continueront, en son nom, à recevoir, les désavantagés, les handicapés, la mal lotis pour les rendre à la santé de l'esprit par le travail, à la santé du coeur par la joie.

Les fleurs de la chronique sont bien pâles et bien éphémères pour souligner une si belle oeuvre, mais elles s'ajoutent tout naturellement aux autres sur la tombe d'une grande femme dont le nom est un honneur pour sa race et son pays.

Germaine BERNIER

Carnet mondain

PROCHAINS MARIAGES

M. Hector-F. Beaupré, ing. ch., et Mme Beaupré, d'Outremont, annoncent le mariage de leur fille, Violette, avec le Dr Leo Dery, fils de M. Arthur Dery, décédé, et de Mme Dery, de Shawinigan-Sud. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint-Viateur d'Outremont le 21 juillet, à 10 h. 30, par S. E. Mgr Conrad Chau-mont.

Mme P.-O. Boucher, de Verdun, annonce le mariage de sa fille, Madeleine, avec M. Jean-Paul Gaudet, fils de M. Jean Gaudet, également de Verdun, et de Mme Gaudet, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité le lundi, 30 juillet, à 9 h., en l'église Notre-Dame-de-la-Garde, de Verdun, par S. E. Mgr Lacroix. Pas de faire-part.

Le mariage de Mlle Rita Mayer, fille de M. et de Mme Joseph Mayer, de Saint-Barthélemy, avec M. Kenneth Dyer, fils de Mme Elizabeth Dyer, de New-York, sera célébré samedi, le 28 juillet, à 10 h., en l'église paroissiale de Saint-Barthélemy.

M. et Mme Arthur Hamel, de Saint-Jean-Baptiste, font part du mariage de leur fille, Clotilde, avec M. Paul Blaquière, fils de M. et de Mme Arthur Blaquière, aussi de Saint-Jean-Baptiste, autrefois de Notre-Dame-de-Grâce. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité par M. le chanoine J.-A. Laroche, samedi, le 28 juillet, à 9 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

M. et Mme L.-N. Ouellet, de la Rivière-du-Loup, annoncent le mariage de leur fille, Andrée, avec M. Louis Carpentier, de Langton, Ont., fils de M. et de Mme Michel Carpentier, de Grugies-Gauchy, (Aisne), France. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 28 juillet, à 8 h., en l'église Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup. Pas de faire-part.

Samedi, le 21 juillet, sera célébré en l'église du Christ-Roi de Châteauguay, le mariage de Mlle Cécile Dumaine, de Montréal, fille de M. A. Dumaine, et de Mme Dumaine, décédée, avec M. Gérard-B. Major, fils de M. et de Mme Wilfrid-B. Major.

M. et Mme Jean Lafliche, de Sturgeon-Falls, Ont., annoncent le mariage de leur fille, Laurette, avec M. Jean Lachance, B.A., L.P.H., fils de M. et de Mme Charles-A. Lachance, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du Sacre-Coeur de Sturgeon-Falls, samedi, le 21 juillet.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Marguerite Lord, G.M.E., fille de M. et de Mme Henri Lord, de Ste-Marie-Salomé, de Montclair, et de Roger-M. Viau, fils de M. Hector-V. Viau, de Montréal, et de Mme Viau, décédée. Le mariage sera célébré en septembre.

M. et Mme Léon Cousin, de Montréal, annoncent les fiançailles de M. et Mme Louis Chafardet, Urbain, M. Manolita del Vayo de Gallagher, Mme Mona de Franco, M. et Mme Vicente Trelles.

Voyage à Sainte-Anne-de-Beaupré, fin juillet

Le Comité de loisir Saint-François-Xavier organise un magnifique voyage à Ste-Anne-de-Beaupré à l'occasion de la fête de sainte Anne et pour cette occasion la direction a jugé bon d'accéder à la demande générale d'organiser ce pèlerinage et en même temps profitera de l'occasion pour permettre à tous les voyageurs de faire le tour de l'île d'Orléans.

Le départ se fera samedi midi, du restaurant Vincent, 1396 est, rue Marie-Anne; informations et réservations: FR. 0025.

RECEPTIONS

Le général Carlos Jaramillo, consul général de Colombie, et Mme Maruja de Jaramillo, ont reçu mardi soir, à un souper colombien, un groupe d'amis par lesquels: le Dr Mariano de Yturralde, M. et Mme Louis Chafardet, Urbain, M. Manolita del Vayo de Gallagher, Mme Mona de Franco, M. et Mme Vicente Trelles.

Feuilleton du "Devoir"

Le Fruit Sauvage

par Isabelle SALVAT

38 (Suite)

— Toute cette verdure vient de Caestine, répond Geneviève en accueillant la citation avec un petit sourire dédaigneux par sa complaisance. Il paraît que, devant elle, l'autre jour, vous aviez demandé du gui pour la bibliothèque. Lucas vient de l'apporter. Que faut-il faire de toute cette mousse?

— Yvonne pourrait l'accrocher hors de la portée de Joujou, par exemple. Le chat surveillait la grosse poule verte de ses yeux réduits à un filet de clarté pâle. Comment Geneviève pouvait-elle parler de Lucas avec tant de calme?

Les jours allongent. On se sent en marche vers la lumière. Oui, elle ressemble à Velleda, le premier amour d'Eurore... "Dis-moi, as-tu entendu, la dernière nuit, le gémissement d'une fontaine dans les bois et les plaintes de la brise dans l'herbe qui croît sur la fenêtré?" Non ce n'est pas elle qui peut souffrir dans la fontaine et dans la brise. Elle est bien plutôt une de ces terribles reines des temps mérovingiens qu'auroient des reflets de sang et de feu.

Si Gilbert est aussi épris de Geneviève, pourquoi n'est-il pas revenu? Mais quelle idée! Le revoir dans cette atmosphère avec les scènes possibles de la mère et de la soeur, les reproches du grand-oncle?

Dans la tête fatiguée d'Alise rouille cette obsession: — J'ai promis de faire tout ce que je pourrai.

Elle n'a rien fait. Comment dire à Geneviève: "N'épousez pas Gilbert"? Elle a promis cependant. Et elle prononce enfin ces paroles sans croire tout à fait qu'elle les prononce: — J'ai vu l'autre jour Mme Pradière et Lucie. Je suppose qu'elles vous sont hostiles... Certainement, ce serait très malheureux pour vous de vivre près d'elles.

Mlle Savine n'a pu réprimer un tressaillement, sans doute parce qu'elle s'est piquée et que le linge s'étoile de rouge. — Ne vous inquiétez pas de moi, laissez tomber la voix tout unie, je

ne serai pas opprimée. Les dames Pradière ne me font pas peur. — Elles ne sont pas méchantes, poursuit péniblement Alise; elles sont très bonnes au contraire, mais elles ne vous pardonneraient pas d'épouser Gilbert.

Mlle Savine la regarde droit dans les yeux. — Et vous, cela vous gênerait que j'épouse Gilbert?

— Mais pas du tout! — Comme vous prenez les intérêts de vos chères amies! C'est admirable. Il faut que ces Pradière soient bien maladroites pour n'avoir pu encore faire changer d'avis à Gilbert, un être sans volonté, sans courage... Nous n'avons point à nous louer de ceux qui nous aiment, ni l'une ni l'autre; comme on nous abandonne bien!

— Serge a été forcé de partir. Il ne pouvait pas m'emmener. — Et Gilbert ne veut pas contrarier madame sa mère, pas même mademoiselle sa soeur... Je le méprise, ce Gilbert. Dites à vos Pradière qu'il ne m'intéresse pas et que je ne veux pas de lui.

J'aurais pu avoir tellement mieux, que nous aimant, ni l'une ni l'autre; comme on nous abandonne bien!

— On n'entend plus de voix à la cuisine. Elles se trouvent seules, affrontées dans cet étrange débat qu'il est trop tard pour interrompre. Alise, pas plus que Mme Pradière l'autre jour, ne peut ressaisir les mots imprudemment jetés.

— Et Gilbert Pradière vous plaît-il tant, s'écrie Geneviève avec une incroyable insolence, vous n'avez qu'à divorcer et le prendre pour époux.

— Croit-elle donc que mon mariage sera rompu et qu'elle va s'installer à ma place? — Jamais je ne consentirai au divorce!

Elle a parlé trop haut, comme pour appeler à son secours une force invisible; mais sa voix retombe et il lui semble que sa cause est perdue. — Du reste, nous ne devrions pas discuter ainsi.

Elle s'est levée, retenant son chat sur son épaule, mais Geneviève est debout avant elle et lui barre le passage.

(à suivre)



Pour les mois d'août et septembre, quand l'été décline et que ce n'est pas encore l'automne, le noir et blanc sera très en faveur. Les deux-pièces de soie naturelle ou de rayonne seront très élégants en fin d'après-midi et le soir.

Un chef indigène rend hommage aux "Medical Mission Sisters"

Le dispensaire de Berekum en pleine activité: 1.700 personnes ont reçu des soins au cours d'un mois — Une pharmacienne et quatre infirmières-accoucheuses parmi les religieuses — Les docteurs Leon et Madeleine Adcock sont maintenant attachés à ce dispensaire — L'oeuvre de Mère Anna Dengel, M.D., s'étend constamment en pays de mission.

Nana Yiadom Buakye Owasi II, M.C., chef indigène de l'Etat de Berekum, Côte de l'Or, Afrique occidentale, a officiellement exprimé, dans une lettre adressée à Mère Anna Dengel, M.D., Supérieure générale des "Medical Mission Sisters" de Philadelphie, un témoignage de gratitude de la part de son pays, de la reine-mère et des anciens qui gouvernent l'Etat, à l'occasion de l'arrivée récente à Berekum, de deux médecins laïques missionnaires, le Dr Leon Adcock et sa femme, le Dr Madeleine Adcock, de Saint-Paul, Minn. E.U. Ces deux jeunes médecins ont consacré leur vie à l'apostolat médico-missionnaire et viennent de débiter dans cette voie, au "Holy Family Dispensary" de Berekum qui est dirigé par les "Medical Mission Sisters".

La lettre du chef indigène signalait la cordialité et l'enthousiasme avec lesquels les représentants de l'Etat souhaitaient la bienvenue aux docteurs Adcock et leur assurèrent la collaboration du gouvernement dans leur nouvelle entreprise. L'arrivée des deux jeunes médecins missionnaires fut

secours médicaux plus appropriés. La Société catholique médicale missionnaire (Medical Mission Sisters) de Philadelphie, commémore cette année le 25ième anniversaire de sa fondation. Cette société, fondée par Mère Anna Dengel, M.D., groupe actuellement plus de trois cents membres, de nationalités diverses. Les religieuses-médecines, pharmaciennes, infirmières, diététistes, techniciennes de laboratoire, etc., et autres qui n'ont pas de formation médicale contribuent dans la mesure de leurs talents et de leur dévouement à l'édification du corps mystique, en amenant les âmes au Christ et le Christ aux âmes. Partout dans les missions de l'Inde, du Pakistan, de l'Afrique, de l'Océanie ou dans le sud des Etats-Unis d'Amérique, le soin des malades, exercé par des religieuses à formation professionnelle, est la source d'une vie pleine, rayonnante et féconde à laquelle se rattache une promesse divine: "Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous l'avez fait".

Pour plus de renseignements, s'adresser à Mère Anna Dengel, M.D., Medical Mission Sisters, 8400 Pine Road, Fox Chase, Philadelphie 11, Pa., E.U.

Utilité retrouvée. — Bien souvent des chaises, des tables et des meubles dépareillés, abîmés et défraîchis, qui semblent ne plus convenir nulle part, peuvent être transformés en articles attrayants et commodes. Réparez-les s'il est nécessaire; peignez la surface et appliquez une sous-couche d'émail. Puis, étendez une couche d'émail de belle couleur. Si la forme de l'article est attrayante, vous pouvez choisir une couleur, qui fera contraste avec le mur devant lequel il sera placé. Cela le fera ressortir.

Cuisines-jouets plus "réalistes"

Depuis quelque temps, les fabricants de jouets se sont ingénies à produire des ustensiles de cuisine pour les petites filles qui aiment jouer à la ménagère. Les cuisinières miniatures ne sont pas nouvelles, mais jusqu'à présent les enfants ne trouvaient pas les casseroles et les marmites à leur taille susceptibles d'être utilisées vraiment pour faire de la cuisine; c'est pourquoi Chad Valley Co. Ltd., Harbornem Birmingham 17, viennent de présenter une série d'ustensiles de cuisine comprenant une bouilloire qui siffle, un poêle à oeufs, des louches, une fourchette qui permet de faire un oeuf poché, le tout en aluminium poli parfaitement hygienique.

La maison Tremo Moulding Ltd., de Cardiff, Pays de Galles, présente une autre série d'ustensiles de cuisine qui complète admirablement ceux d'aluminium et se compose d'une planche à pâtisserie, d'un rouleau, d'un bol pour préparer la pâte, d'un hachoir modèle et de balances à ressort, avec un plateau et un cadran. Tous ces objets peuvent être utilisés pour cuisiner. Enfin Rees and Co., Wilson Street, Londres E.C.1., ont fabriqué la petite cuisinière qui fonctionne à l'alcool dénaturé, avec trois becs et un petit four. Ce "jouet" qui peut faire cuire parfaitement certains plats, est en émail blanc, et les becs sont détachables, ce qui permet de le mettre entre les mains d'un enfant trop jeune pour "jouer avec le feu".

AIRLINE RESERVATIONS

QUADRIMOTEURS

Directement de La Guardia et Newark

MIAMI sans escale \$39.74

CALIFORNIE sans escale \$88

CHICAGO sans escale \$24

Aussi voyages complets en Europe: Festival et Jeux Olympiques.

UN. 6-6507 6-6508

Ch. 310 imm. Dominion Square, 1010 Ste-Catherine ouest, Montréal

Comme papa à l'usine

Buvez notre LAIT

Pasteurisé Homogénéisé

FR. 1163

Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITEE

LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT - CREME

COLLEGE DE SAINT-LAURENT

VILLE SAINT-LAURENT — Montréal 9

DIRIGE PAR LES PERES DE SAINTE-CROIX — Joint les avantages de la campagne à ceux de la ville — AUDITORIUM — DISCOTHEQUE — GYMNASE — ARENE (GLACE ARTIFICIELLE).

COURS CLASSIQUE

De 7 ou 8 ans, suivant la préparation des élèves. Classe préparatoire (PRECLASSIQUE) pour les élèves qui ont terminé la 6e année. Section scientifique en philosophie — PAVILLON (avec chambres) pour les philosophes.

COURS COMMERCIAL

Cours complémentaire régulier de la 7e année à la 9e année. Cours d'affaires de deux ans après la 9e année.

ENTREE, LE 6 SEPTEMBRE

Prospectus illustré sur demande. Tél. BY. 2444

CHEZ EATON: LE CÉLÈBRE RÉFRIGÉRATEUR GOLDSPOT

7 PIEDS CUBES

Rendement supérieur Avantages supérieurs Qualité supérieure à prix égal

Le Coldspot de 7 pieds cubes est l'appareil de réfrigération tout indiqué pour les petites cuisines fonctionnelles... il mesure seulement 24" de large; il prend peu d'espace... il vous procure cependant la plupart des avantages des grands modèles.

A REMARQUER:

- Congélateur toute la largeur du meuble — Capacité de 25 1/2 lbs. Un plateau double et 2 plateaux simples pour cubes de glace.
- Tiroir à légumes de la largeur du meuble — Capacité environ 13 1/2 pintes de fruits et légumes frais.
- Tablettes réglables — 3 plats pratiques, bouteille à breuvages, panier pouvant contenir environ 2 1/2 douz. d'oeufs.
- Tiroir à viande d'une capacité d'environ 6 3/4 lbs.
- Tablettes pratiques à l'intérieur de la porte... beurrier conservant le beurre à la consistance voulue.

Autres modèles "Coldspot" — 319.00 et 399.00

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

REFRIGERATEURS (MT 355), AU SIXIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

359.00

Le conseil municipal cherche à rendre les expropriations moins onéreuses

M. Georges Guévremont croit que la méthode présentement suivie entrainera la Ville en des dépenses ruineuses — Le cas des experts — Le Comité exécutif étudie une formule nouvelle — Une bonne partie des 190 articles au feuilleton passent comme... un bon verre d'eau froide en temps de canicule

Les frais élevés encourus pour les expropriations en vue de l'ouverture et de l'élargissement des rues à Montréal ont donné lieu hier à un long débat, au conseil municipal.

Suivant l'avis de M. Georges Guévremont, ces expropriations se révèlent dangereuses pour le crédit de la ville. Au dire du conseiller, elles pourraient entraîner une dépense atteignant cent millions de dollars et porter la dette municipale à quelque trois cents millions.

M. Guévremont s'en prend surtout à la méthode suivie pour ces expropriations et particulièrement aux experts dont la municipalité paie les services.

M. Guévremont doute que ces experts travaillent réellement dans l'intérêt de la ville pour laquelle ils sont engagés. L'intervenant demande que le Comité exécutif fournisse au conseil la liste de ces personnes et les honoraires qui leur ont été versés au cours des deux dernières années.

A la suite d'une longue discussion à laquelle prennent part les commissaires Paul Dozois et Lucien Croteau, on convient de parts et d'autres qu'une formule nouvelle s'impose et M. Croteau assure le Conseil que le Comité exécutif étudie sérieusement la question.

Le conseiller Léon Lortie suggère l'institution d'une commission spéciale chargée de s'occuper des expropriations pour la seule ville de Montréal. Présentement, les causes en expropriations sont du ressort de la Régie provinciale des services publics.

C'est la demande de votation de plusieurs crédits supplémentaires relatifs à des expropriations qui a déclenché le débat. Dans un cas, le crédit additionnel recommandé atteignait la somme de \$108,477 et dans un autre cas, \$48,000.

Concernant l'ouverture et l'élargissement de deux rues situées à l'ouest de la rue Hamilton et au sud de la rue Radot, la somme originale était de \$900 et le crédit supplémentaire excédait maintenant \$4,000; à eux seuls, les frais dépassent \$1,700. Il s'agit d'une augmentation de 600 pour cent. M. Guévremont qui demande des précisions au Comité exécutif à ce sujet.

M. Paul Dozois apporte les informations demandées concernant les honoraires versés aux membres de la Régie des services publics et aux experts, mais explique que la ville est prisonnière d'un système dont elle n'est pas responsable.

Le conseiller Léon Lortie, qui a demandé que le conseil refuse de ratifier la décision de la Régie, mais cela arrêterait les expropriations.

On cherche une autre formule

On propose ici et là quelques formules en vue de diminuer les frais d'expropriations et à rendre moins onéreux le coût des immeubles expropriés, comme, par exemple, que les évaluateurs municipaux agissent à titre d'experts.

On convient qu'il s'agit d'une question fort complexe, mais le Comité exécutif par la voix de M. Croteau assure le conseil qu'il s'emploie à trouver une formule plus équitable, moins coûteuse et plus expéditive.

M. Croteau apprend aussi aux conseillers municipaux que le Comité exécutif étudie une méthode visant à effectuer des travaux de pavage moins coûteux, dans certaines rues où la circulation est moins intense, au lieu des chaussées en béton dont le coût est élevé.

M. Guévremont avait formulé une suggestion à ce propos.

Quelques échevins n'ont pas manqué de se plaindre de la lenteur des travaux d'améliorations locales, pour lesquels le Conseil a voté une nouvelle somme de \$3,474,050.

M. Charles Lafontaine a même invoqué une question de privilège concernant les \$25 millions votés des Professeurs catholiques.

Autre intervention de M. A. Barrette à Saint-Jean

Québec, 19 (P.C.) — Le ministre du travail, l'hon. Antonio Barrette, aurait rencontré de nouveau hier les grévistes de la compagnie Singer, à Saint-Jean. On croit que la réunion eut lieu, privément. Aucune déclaration ne fut émise par la suite. M. Barrette rencontrerait de nouveaux grévistes demain.

On sait que les 2,500 ouvriers en grève, qui sont affiliés aux Travailleurs Unis de l'acier en Amérique (C.O.I.-C.C.T.), ont demandé le 5 juillet dernier au ministre provincial du travail, d'intervenir le plus tôt possible afin de faire cesser cette dispute qui affecte durement la petite ville de Saint-Jean.

Les principales demandes des grévistes concernent la sécurité syndicale, la distribution des salaires et une augmentation de salaire de 20 cents. Un communiqué du ministère du travail annonçait la semaine dernière qu'un état sur le point d'être signé à un accord de travail qui réglait la question des salaires n'était pas réglée.

Le maire Houde répond que toute la séance en cours a précisément trait à des travaux publics; 190 items y sont consacrés.

Le conseiller Hervé Brien s'est de nouveau révolté hier l'un des critiques les plus tenaces de l'administration. Il fait figure d'un sorte de chef de l'opposition dans un Conseil qui recrute de moins en moins un groupe nettement oppositionniste.

M. Gordon Pitts remplaçait officiellement hier, chez les Cent, le président J.-O. Asselin, en sa qualité de président intérimaire du Comité exécutif, mais M. Pitts n'est pas intervenu dans les débats qui demandaient des explications élaborées. Il a laissé ce soin à ses collègues, MM. Paul Dozois et Lucien Croteau, particulièrement à M. Dozois. Car M. Pitts est un unilingue anglophone et les discussions se poursuivaient en notre langue, puisque les intervenants étaient de langue française.

La plupart des 190 articles au feuilleton ont passé comme un bon verre d'eau froide en temps de canicule, sans trop d'objections, sauf pour le chapitre des crédits supplémentaires relatifs aux expropriations, objet de vives critiques.

Québec compte 4.3 personnes par famille

Québec, 19 (D.N.C.) — La province de Québec est celle qui compte encore les familles les plus nombreuses au Canada. Selon les dernières statistiques parues à ce sujet et reproduites dans l'annuaire statistique 1950 du Québec, les 835,000 familles de la province comptaient en 1949, 3,613,000 personnes, donnant une moyenne de 4.3 personnes par famille. Va sans dire que les trois dixièmes de personnes est une figure tout à fait théorique, un langage de statisticien, et qu'on n'a pas trouvé dans nos familles une jambe, un bras ou un cœur égaré, tout comme dans une toile de Picasso.

Le professeur, dont la présence à l'assemblée a été évaluée à 1,000, ont spécifiquement formé le Comité de bonne Entente en vue de favoriser le ralliement de tous les instituteurs au sein d'un même groupe, de faciliter les rencontres avec les autorités scolaires et religieuses, et d'entourer de toute l'impartialité possible les personnes appelées à représenter l'Alliance devant le tribunal d'arbitrage suggéré par Son Excellence Mgr Archevêque.

Il a été noté avec regret que l'Alliance n'a par l'entremise de l'exécutif, ni par celle du Comité de bonne Entente n'a reçu d'invitation à participer à la solution de ce que l'on appelle "Timbrologie scolaire de Montréal".

L'exécutif déplore que le tribunal n'ait pas jugé opportun de prendre d'abord "la voie normale" en s'adressant à l'Alliance qui a été et qui demeure un syndicat catholique, libre, démocratique, solide et uni et dont l'exécutif a été nommé par la décision de la grande majorité des professeurs enseignant à Montréal.

L'exécutif de l'Alliance déclare toutefois qu'il n'est nullement opposé au Tribunal d'honneur et qu'il est prêt à collaborer avec celui-ci selon les principes reconnus et inébranlables du syndicalisme et particulièrement du syndicalisme catholique. L'Alliance a d'ailleurs toujours été prête à la franche collaboration; elle l'est encore.

L'exécutif a ajourné à plus tard afin d'étudier la possibilité de la réalisation d'une entente avec la Commission scolaire d'ici septembre prochain.

Réglement du différend à la Saskatch. Airways

Prince-Albert, Saskatchewan, 19 (P.C.) — On annonce aujourd'hui un règlement du différend qui avait provoqué la grève des pilotes de la Saskatchewan Government Airways. Le travail reprendra immédiatement.

William Hill, qui a servi de médiateur dans cette affaire, a déclaré que la compagnie et l'union présenteront une demande conjointe au ministère fédéral du transport, afin qu'une enquête ait lieu pour étudier le cas du pilote Stuart Millar.

Celui-ci avait été congédié en raison d'un dossier d'accidents trop chargé. L'union avait décidé d'exiger le réengagement de Millar, déclarant que ces accidents étaient inévitables et ne résulteraient pas d'un manque de compétence.

Selon l'accord conclu hier, Millar sera réemployé à d'autres tâches que celle de pilote, jusqu'à ce que l'enquête soit terminée. On estime d'autre part qu'il faudra au moins 24 heures avant qu'on puisse reprendre le travail.

Le maire Wilson veut opposer son veto

La majorité des conseillers municipaux de Verdun a décidé de résilier le bail de l'Auditorium consenti à un concessionnaire, M. Paul Bell, et qui devait expirer le 1er septembre. Mais le maire ne partage pas l'avis de ses collègues et a déclaré qu'il opposerait son veto à la mesure.

Un homme s'est noyé et deux enfants ont été mortellement blessés, hier

M. Alphonse Sobochinsky, domicilié à 1293, rue Roper, à la Pte-Saint-Charles, s'est noyé dans le courant de l'après-midi, hier, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, en face du numéro 7905 boue, La Salle.

Le corps fut repêché peu de temps après et des membres de la brigade de secours de l'Hydro-Québec ont pratiqué en vain la respiration artificielle.

Le Dr Maurice Lacharité constata finalement le décès et le corps de la victime fut transporté à la morgue de la rue Saint-Vincent, où le coroner tiendra son enquête.

Les agents Jean Paquin et Maurice Giguère, de la police de Ville La Salle, ont fait les constatations d'usage.

Tué par un camion

Une fillette de trois ans et demi, Mariette Denis, dont les parents habitent le rang Lafrenière, à St-Benoît, a été tuée par un camion, vers 7 h. 15, hier soir, alors qu'elle traversait la route, non loin de chez elle. M. Roger L'Écuyer, de Saint-Joseph du Lac, conduisait le véhicule.

Le détective Jules Arsenault de l'escouade provinciale des homicides, a été envoyé sur les lieux par le détective Nick Anderson, officier en charge, hier soir, au quartier général de la Sûreté.

Le corps de la petite victime a été transporté à la morgue et le coroner tiendra son enquête sous peu.

Mortellement frappé

Un garçonnet de 6 ans, William Francis Miles, domicilié à 4658, rue de Lorimer, est mort, hier, après-midi, à l'hôpital Sainte-Jus, après avoir subi de graves blessures subites lorsqu'il fut heurté par un camion, en face de la demeure de ses parents, quelques heures plus tôt.

Selon la police, l'enfant jouait avec une wagonnette lorsqu'il a perdu le contrôle et alla rouler dans la rue. Un camion le frappa. Le corps de la petite victime a été conduit à la morgue où le coroner tiendra enquête.

Accident de la route

M. Paul Barrette, 38 ans, de Montréal, est mort, hier, à Saint-Jérôme, à peu près une heure après qu'il eut perdu le contrôle de son automobile qui alla donner contre un poteau télégraphique, près de Saint-Jérôme.

Noyé repêché

On a repêché, hier matin, à Pointe-Camulet, le corps de M. Paul-Emile Lacroix, 17 ans, 3188, rue Rouville, qui s'était noyé non loin de Pointe-Camulet, en fin de semaine dernière.

La mère et la fille blessées

Mme Céline Doye, 26 ans, domiciliée à 10645, boul. St-Vital, et sa fille, Sheridan, âgée de 3 ans, ont été conduites à l'hôpital Notre-Dame, hier, après qu'automobile dans laquelle elles voyageaient alla s'écraser contre un poteau, à Montréal-Nord.

La mère a subi des contusions

Les locaux peuvent maintenant faire leurs demandes

Pour prolongation de leur bail

L'administrateur de la région provinciale, à Montréal, M. Maurice Julien, a annoncé hier qu'il vient de recevoir les formulaires officiels concernant la prolongation des baux jusqu'en mai 1952.

M. Julien a tenu à répéter qu'il appartient au locataire même de se préoccuper actuellement de son problème. "Nous sommes à sa disposition, disait-il, mais nous lui demandons de ne pas écrire à la régie. Qu'il se rende plutôt à l'un de nos quatre bureaux. Il nous est impossible de répondre aux renseignements requis par lettre."

En ce qui concerne les propriétaires, les bureaux de la régie recevront des formulaires spéciaux au début de la semaine prochaine. Elles ne serviront qu'à l'usage exclusif des propriétaires. Il s'agit d'exercices d'écriture d'un locataire reconnu indésirable. "Naturellement, précisait M. Julien, le propriétaire devra démontrer de façon absolue que le locataire est vraiment un citoyen indésirable et, le cas échéant, son droit d'éviction lui sera reconnu."

La température

par la Canadian Press (Par la Canadian Press) Averses et orages, ce matin. Temps clair et après-midi dans presque toutes les régions de la province. Temps plus frais. Montréal, Ottawa, Laurentides et Saint-Maurice, nuageux, devenant ensoleillé cet après-midi. Plus frais. Vents du sud. Maximum, aujourd'hui, à Montréal et Ottawa, 76; à Sainte-Agathe, 74; à La Tuque, 72.

Sursis d'exécution accordés à G. Ruest et à Mme Pitre

Québec, 19 (P.C.) — L'exécution de G. Ruest et de sa sœur, Mme Arthur Pitre, qui devaient être pendus bientôt, a été remise au 16 novembre prochain. On se souvient que ces deux personnes furent reconnues coupables de l'assassinat de J.-Albert Guay; celui-ci fut reconnu coupable d'avoir saboté un avion portant plusieurs passagers, afin de tuer son épouse. Guay fut pendu le 12 janvier 1951.

On a également retardé l'exécution de St-Laurent, près du Sault-au-Cochon, tuant les 23 personnes qui avaient pris place à bord. Une explosion avait précédé la chute de l'appareil.

Généreux Ruest, un horloger infirme de 54 ans, fut reconnu coupable d'avoir fabriqué la bombe qui fut utilisée par Guay. Il fut condamné à être pendu le 21 septembre 1951. La Cour d'appel de Québec étudiait actuellement sa demande pour un nouveau procès.

Mme Pitre, 42 ans, fut trouvée coupable d'avoir acheté la dynamite et porté la bombe à l'avion. Elle fut condamnée à être pendue le 20 juillet, soit demain.

On a également retardé l'exécution de Roger Lizotte, qui fut deux fois trouvé coupable d'avoir tué, à coups de bouteille de bière, un bûcheron nommé Gérard Beaumont, dont on a retrouvé le cadavre presque nu, près de la rivière St-Charles, à Québec.

Lizotte fut arrêté à l'automne de 1948, soit 18 mois après la découverte du cadavre de Beaumont. Il fut condamné une première fois en mai 1949. Il porta la cause en appel et perdit de nouveau. C'est alors que la Cour suprême du Canada ordonna un second procès.

Deux présumés complices de Lizotte, Maurice Légaré et Auguste Vallières, qui ont témoigné contre Lizotte à l'enquête, attendent eux aussi la décision de la Cour. Légaré fut condamné et a porté sa cause en appel, tandis que Vallières attend encore son procès.

C'est le juge Noël Belleau qui a prononcé les sursis, à la demande du procureur de la Couronne, Albert Dumontier.

Blessé dans une explosion

M. Georges Dubeau, 42 ans, 3433, rue De Bullion, a été grièvement blessé au bras droit, peu avant 6 h., hier soir, lors d'un accident survenu à l'angle des rues Saint-Antoine et des Inspecteurs, où on effectuait présentement d'importants travaux de démolition. Lors d'un dynamitage, un lourd fragment de pierre heurta violemment M. Dubeau, qui avait à ce moment la direction des travaux.

La victime eut le bras droit fortement déchiré, et on le transporta à l'hôpital Saint-Luc, pour hospitalisation.

Le lieutenant Edgar Guimond, du poste No 8, ainsi que les agents John Astrauskas et P. Michaud, de Radio-Police, firent les constatations d'usage.

Série d'accidents

Une série d'accidents, survenus hier à l'angle des rues Van-Horne et Côte-des-Neiges, aurait été causée par un chauffeur de taxi, fuyant trois individus qui voulaient lui faire un mauvais parti.

M. Buddy Kalman, 3025, rue Lincoln, app. 8, a déclaré à la police qu'il tenta d'échapper à trois individus qui voulaient le battre lorsque son véhicule vint en collision avec un camion-malaxeur, hier matin.

A la suite de cette première collision, M. Kalman perdit le contrôle de son automobile qui passa sur le terrain d'un poste d'essence puis alla heurter une autre voiture, avant sur le trottoir, heurtant une jeune fille et alla s'arrêter dans un terrain vacant.

Mlle Denise Goyer, 19 ans, 3531, rue Van-Horne, app. 4, qui a été frappée par le taxi s'en est tirée avec quelques égratignures et a refusé tous soins médicaux.

M. Roland Godefré, 37 ans, 714, rue Saint-Thomé, le chauffeur du second véhicule qui a été heurté par le taxi, a été transporté à l'hôpital, souffrant de douleurs à la jambe et de coupures à l'épaule. Sous la violence du choc, son automobile a capoté.

Brève évasion d'un détenu à Bordeaux

Jean Richard, 25 ans, qui purgeait une condamnation de 5 mois de prison à l'expiration de laquelle il fut libéré, Richard, de Bordeaux, près de Montréal, a connu hier la liberté pendant près de 90 minutes. Il avait réussi à s'enfuir de la prison en profitant d'un moment d'inattention des gardiens, alors qu'il travaillait sur la ferme de la prison.

Lorsqu'il fut recapturé, Richard se plaignait aux policiers du fait qu'ils ne lui avaient pas même laissé le temps de prendre un verre de bière. Richard s'était évadé vers 10 h. 15 a.m. Il marcha sur la voie ferrée jusqu'au boulevard Crémazie, puis, de là, héla un taxi qui le conduisit vers l'est de la rue Bélanger.

En descendant du taxi, Richard fut reconnu par les détectives René Lanthier et Marcel Bouchard attachés à l'escouade des vols de la police provinciale. Richard portait encore l'uniforme kaki des prisonniers et il fut aisément d'aller lui passer les menottes.

C'était la cinquième évasion de la prison de Montréal depuis cinq mois.

Pour assainir la rivière des Prairies

Prolongement de l'égoût collecteur du nord — Une entreprise qui coûterait \$1,500,000

Le Comité exécutif a reçu hier du conseil municipal l'autorisation de faire le premier pas en vue de prolonger l'égoût collecteur du nord de la rue Lillie, jusqu'en aval du barrage de la rivière des Prairies.

Le conseiller Desormiers demande une enquête sur le service des incendies

M. Bruno Lépine suggère que la ville de Montréal verse un octroi de \$2,000 aux Soeurs Grises, à la suite du sinistre de l'hospice Sainte-Cunégonde — M. Alfred Gagliardi propose que la métropole verse \$500 au fonds de secours de Maillardville — Une série d'avis de motions échevinales, dont deux venant de Harry Binder

Les conseillers municipaux montréalais se sont mis du pain sur la planche pour une prochaine séance. Hier après-midi, au moment des avis de motions, ils ont présenté une trentaine touchant des sujets divers.

Pour sa part, M. Roméo Desormiers estime qu'il existe un "certain malaise" depuis quelques années parmi le personnel du service des incendies et il suggère au Comité exécutif de constituer une commission composée de conseillers en vue de faire enquête à ce sujet.

M. Alfred Gagliardi voudrait que la ville réserve quelques bureaux à l'hôtel Viger pour y loger les sociétés dont le caractère est philanthropique, artistique ou culturel, telles la Société du Bon Parler français, les Amis de l'Art et autres associations du même genre.

M. Bruno Lépine proposera que la ville accorde un octroi de \$2,000 à la communauté des Soeurs Grises, en vue de lui aider à défrayer ses dépenses de sépulture et d'hospitalisation des victimes de l'incendie survenu récemment à l'hospice Sainte-Cunégonde.

M. Lépine rappelle que le gouvernement provincial a versé à cette communauté une subvention au montant de \$5,000 pour contribuer aux frais de sépulture de ces victimes.

Harry Binder inscrit pour son compte deux avis de motions. L'un demande que l'autorité municipale intervienne auprès de l'autorité provinciale en vue de prévenir la majoration du prix du lait, dont il est question. L'autre avis de résolution a trait à l'International Soft Ball League dont le service de la police a interdit l'activité sur les terrains de jeux municipaux, au dire de M. Binder. Ce dernier suggère que l'on lève l'interdit qui pèse sur les équipes concernées, car, dit-il,

"les terrains de jeux municipaux sont libres d'accès à toutes les jeunes personnes, sans égard à leur race, leur religion ou leur politique".

Le droit d'exploiter des restaurants

M. Eugène Gaudry annonce à ses collègues qu'il soumettra la proposition suivante à une séance ultérieure:

"Que le Comité exécutif soit prié de dire au Conseil, lors de sa prochaine séance, si la cité de Montréal a le droit d'exploiter des restaurants dans les parcs et les terrains de jeux et, dans la négative, d'obtenir de la Législature le pouvoir d'exploiter ce commerce".

M. Gagliardi suggère que la ville de Montréal verse un montant de \$500 au fonds de secours des catholiques de Maillardville.

Dans un autre domaine, le conseiller Kolber formule cette proposition:

"Attendu que les évaluations des immeubles ont augmenté de 50 jusqu'à 90 pour cent sur la rôle d'évaluation de l'année courante; attendu que le taux de taxation sur les immeubles a été augmenté durant la présente année fiscale;

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin qu'aucune augmentation sur toute évaluation précédente n'exécède 25%".

M. Pierre Simoneau demande l'exécution de plusieurs mesures pour l'est de la ville, entre autres, le parachèvement du Centre sportif, angle Sherbrooke et boulevard Pie IX.

Le conseiller Jean-Paul Hamelin demande que l'on installe des signaux lumineux de circulation à l'intersection des rues Lajeunesse et Louvain; le trafic y est très actif et l'endroit se trouve à proximité de l'église et de l'école de la paroisse du Christ-Roi.

On note d'autres avis de motions de la part des conseillers Archambault, Allan, Girard, Lalancette, Vachon et O'Flaherty.

Les-Philippe Beaudin condamné à \$500

Louis-Philippe Beaudin, imprimeur, domicilié à 1675 est, rue Laurier, fut condamné hier en cour de recorder à une amende de \$500 plus les frais, ou à un mois de prison. L'accusé a admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir imprimé des billets de loterie, ou plus précisément des cartes de baseball. Maurice et Raymond Caisse avaient été également arrêtés pour le même délit, mais à la demande de Me Antonio Lamer, C.R., avocat du service de la police, le tribunal fit retirer la plainte parce qu'ils n'étaient que des employés.

Me Lamer fit remarquer que, dans le cas présent, Beaudin devait être reconnu le seul coupable. "C'est une organisation considérable, a-t-il ajouté, et les agents de l'escouade de la Raymond ont effectué une descente importante. Les séries de cartes avaient été imprimées jusqu'à la fin de la saison du baseball. La police en a saisi quatre cent mille."

Londres plus intéressé que jamais à remplacer l'Iran par l'Alberta comme source mondiale de pétrole

Un correspondant du "Daily Mail" affirme que cette province peut suffire à tous les besoins du monde occidental — Relevé mené ici par l'Anglo-Iranian

Londres, 19 (C.P.) — Au dire du Daily Mail, de Londres, la province canadienne d'Alberta promet de devenir une sorte de "Klondyke du pétrole" ou de "Pérou de l'or noir" pour le Commonwealth britannique. Ses ressources en huile sont, toujours en ce qui concerne le pétrole, illimitées et peuvent suffire même aux besoins futurs encore inconnus de tout le monde occidental.

Un correspondant de ce journal, qui revient d'une tournée de champs pétroliers albertains, assure que ceux-ci pourront aisément combler par leur production la perte qu'entraîne pour le Royaume-Uni l'expropriation forcée de l'Anglo-Iranian Oil Company en Iran.

Au témoignage de ce correspondant, l'Alberta est elle-même désireuse de voir Londres obtenir sa pleine part de ces richesses et accueillir avec plaisir de plus larges placements de capitaux anglais dans le développement de son pétrole.

"Il est malheureux, affirme le correspondant, qu'aucun membre du gouvernement iranien n'ait encore fait ici la même tournée que moi. Ces messieurs de Téhéran se rendraient ainsi compte qu'ils risquent un jour d'avoir à offrir leur pétrole pour une bouchée de pain car on ne se fournira plus chez eux."

Evidemment, on ne peut espérer voir l'Alberta devenir des maintenant la principale source de pétrole du Commonwealth et de tout le monde occidental qu'il promet de devenir. Mais les richesses qu'on a déjà pu y repérer donnent garantie que tel rêve pourra devenir une réalité d'ici dix ans.

"D'Edmonton, la capitale de cette province, on peut dire qu'elle est peut-être la ville qui connaît en ce moment le développement le plus rapide au monde. On décrierait justement cette ville en l'appelant une île flottant sur une profonde mer d'huile..."

"Pourquoi ne se trouve-t-il pas déjà plus de capital britannique à pied d'œuvre? Comment se fait-il que les industriels de la métallurgie n'aient pas encore compris que l'Alberta est en train de se produire un bien compris, eux, et sont déjà en force..."

Selon d'autres dépêches publiées simultanément à Londres, des intérêts britanniques songeraient à de forts placements en Alberta

pliqués en accusant la compagnie d'accélérer le travail injustement. A la suite d'une rencontre entre les représentants des deux parties, George Burt, directeur régional de l'union, a déclaré qu'on a précipité et limité le différend à l'atelier de dernière touche, mais qu'on n'a trouvé aucune solution. Hier, la compagnie Chrysler Corporation a congédié 200 travailleurs qu'elle a promis cependant de réembaucher vendredi prochain.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Faites suivre votre copie à votre endroit de villégiature. Ne soyez pas pris au dépourvu. Faites-nous parvenir votre abonnement au moins une semaine à l'avance. Indiquez le nom du Bureau de Poste de l'endroit où vous allez, ainsi que les dates de vos arrivées et départ.

Veuillez trouver, ci-inclus, la somme de... pour... semaines d'abonnement au "Devoir" que vous enverrez à partir du... 1951 au...

1951 à: Nom... VILLE... COMTE... PROVINCE...

A NOS ABONNES PAR LA POSTE: Pour éviter tout retard dans l'expédition de votre copie, veuillez nous avertir de votre changement d'adresse au moins une semaine à l'avance.

Nom de l'abonné: Adresse actuelle: Adresse de vacances: Durée: du... 1951 au... 1951

TARIF DES ABONNEMENTS CANADA ETATS-UNIS

2 semaines ou moins... 0.60... 0.70

1 mois... 1.00... 1.15

3 mois... 2.50... 3.00

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$10.00; Montréal et banlieue, \$14.00; États-Unis et Commonwealth, \$12.00; Union postale, \$14.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$3.00; États-Unis et Union postale, \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

JEUDEI, 19 JUILLET 1951

Jusques à quand M. Brooke Claxton protégera-t-il des saboteurs?

Après l'enquête sur les mutineries, l'enquête sur le cas Desrochers — Après la canadienisation, la francisation

Ce n'est pas le ministre de la défense nationale, M. Brooke Claxton, qui a établi le régime d'ostracisme et de persécution dont les Canadiens français sont victimes dans l'armée de leur pays.

M. Claxton paraît même avoir eu des velléités de rendre l'armée plus accueillante aux Canadiens français. Il s'est probablement heurté à une résistance obstinée de la part de l'état-major.

Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de refuser de prendre des mesures vigoureuses pour redresser un état de choses intolérable quand on le lui signale.

M. Claxton n'a pas non plus jugé à propos de fournir des explications satisfaisantes lorsque M. Balcer l'a mis en contradiction avec lui-même et que nous avons mis en doute la véracité de son affirmation que 25 pour cent des cadets de nos deux collèges militaires sont de langue française.

Pourquoi M. Claxton refuse-t-il d'opérer les réformes qui s'imposent? Pourquoi risque-t-il ainsi de passer pour un menteur aux yeux de la députation et de la population? Nous ne croyons pas qu'il le fait pour défendre une politique personnelle, mais simplement pour protéger son état-major.

Nous savons très bien qu'un ministre doit tenir compte des avis de ses conseillers naturels qui sont les techniciens de son ministère. Cela est encore plus vrai de l'état-major de l'armée que du personnel d'un département ordinaire.

En écartant, sur l'avis de son état-major, toutes les suggestions de réforme qu'on lui soumet, en refusant toute enquête qui pourrait mettre en mauvaise posture certains membres de cet état-major, M. Claxton se rend-il compte qu'il se trouve à protéger des

BLOCS-NOTES

De l'exagération au juste milieu

Depuis la dernière session, la Commission des relations ouvrières de la province de Québec n'est plus soumise à la surveillance des tribunaux. Ses membres sont présumés infaillibles et ses décisions, finales.

L'exemple de l'Ontario

L'Ontario nous donne l'exemple dans ce domaine. Elle a, elle aussi, sa Commission des relations ouvrières, qui a besoin comme la nôtre d'autonomie et d'autorité.

Le cas des instituteurs de Montréal démontre l'importance de ce recours. On ne sait pas ce que sera le jugement final, car la Cour d'appel n'a pas encore entendu la cause, mais la Commission des relations ouvrières, qui a refusé de redonner à l'Alliance des professeurs sa certification, a perdu la première manche.

Le gouvernement de la province croit-il que la Commission des relations ouvrières québécoise est au-dessus de toute erreur? De tout "déli de justice"? Et la Commission, d'autre part, est-elle aussi indépendante de la politique qu'elle

veut l'être des tribunaux? Deux nouveaux diocèses L'Église catholique grandit sans cesse dans la province de Québec.

La province de Québec vient de s'enrichir de deux nouveaux diocèses: Saint-Jérôme et Sainte-Anne de la Pocatière.

La chronique des Lettres au "Devoir" n'a pas pour but de choisir le site des futures églises ni de dire indirectement aux autorités religieuses ce qu'elles ont à faire.

IMPRESSIONS SUR TORONTO

Premiers contacts

Un étudiant canadien-français fait en ce moment un second séjour dans la capitale de l'Ontario. Il nous adresse, sans apprêts, ses réactions devant une ville qui lui apparaît comme étrangère. On trouvera plus bas ses premières observations.

Après trois mois passés à Toronto l'an dernier, mes impressions sur cette ville étaient des plus moutonnées et des plus catégoriques.

Après trois mois passés à Toronto l'an dernier, mes impressions sur cette ville étaient des plus moutonnées et des plus catégoriques. De nouveau, j'y séjourne. Petit à petit mon jugement s'adoucit. Non pas que je considère les Torontois comme des dieux, mais enfin, avec un peu de temps, on finit par comprendre ce qui ne s'expliquait pas auparavant.

C'est d'ailleurs une terrible aventure que d'entreprendre de juger ses voisins. On ne les connaît jamais assez. Et même connus, on peut difficilement se vanter d'être plus fins qu'eux; car on finit toujours par se faire mettre le doigt sur son propre bobo.

Après trois mois passés à Toronto l'an dernier, mes impressions sur cette ville étaient des plus moutonnées et des plus catégoriques. De nouveau, j'y séjourne. Petit à petit mon jugement s'adoucit.

Combien différent!

Mon but n'est d'ailleurs ni d'abaisser, ni d'exalter les Torontois, mais simplement de montrer combien nous sommes différents d'eux: nous ne pensons pas et n'agissons pas comme eux, nous avons notre propre culture et, en fin de compte, nous serions bien fous de la laisser s'évaporer pour en prendre une qui n'est pas faite pour nous.

Sans caractère

Je disais donc combien, en tant que Canadien français, Toronto m'avait déçu au premier abord. C'est d'ailleurs assez admissible, car les Torontois eux-mêmes, que Toronto est une "ville ennuyante".

Ce qui caractérise le plus Toronto, aux yeux d'un Nord-Américain, c'est justement de n'avoir rien de caractéristique. C'est une excellente copie de toute grande cité américaine.

Les élections de novembre ont lieu sous le signe de la famine, une famine dont l'évêque de Bhagalpur écrivait récemment qu'elle est la pire que l'Inde ait connue depuis 50 ans.

Famine et impuissance

Les élections de novembre ont lieu sous le signe de la famine, une famine dont l'évêque de Bhagalpur écrivait récemment qu'elle est la pire que l'Inde ait connue depuis 50 ans.

Mais il faudrait quand même éviter de se servir du Devoir pour s'adresser à des personnes avec qui on ne communique directement. Exemple: hier, nous recevions une lettre d'un citoyen de la paroisse de X, où l'on va bientôt construire une église.

Contre la déchristianisation de la vie publique

Dans une récente lettre pastorale collective, les évêques chiliens ont pris position contre une campagne d'inspiration maçonnique tendant à déchristianiser la vie de ce pays.

Les lettres au "Devoir"

La chronique des Lettres au "Devoir" est une des plus suivies dans notre journal. Elle est ouverte à nos lecteurs et peut porter sur une infinité de sujets.

LA DIRECTION

LE MAGICIEN



- Voyez la colombe sortir d'une pipe!

LA VIE DU MONDE

ALERTE AUX INDES... pour le gouvernement de Nehrou

par Roger PARET

Au mois de novembre, 170,000,000 d'Indiens voteront, la plupart d'entre eux pour la première fois, à l'occasion des premières élections générales de l'Inde indépendante.

Le premier congrès du nouveau parti s'est ouvert le 17 juin à Patna dans la province de Bihar, qui a été le plus durement éprouvé par la famine.

Les élections de novembre ont lieu sous le signe de la famine, une famine dont l'évêque de Bhagalpur écrivait récemment qu'elle est la pire que l'Inde ait connue depuis 50 ans.

Le premier congrès du nouveau parti s'est ouvert le 17 juin à Patna dans la province de Bihar, qui a été le plus durement éprouvé par la famine.

Les élections de novembre ont lieu sous le signe de la famine, une famine dont l'évêque de Bhagalpur écrivait récemment qu'elle est la pire que l'Inde ait connue depuis 50 ans.

Le premier congrès du nouveau parti s'est ouvert le 17 juin à Patna dans la province de Bihar, qui a été le plus durement éprouvé par la famine.

Les élections de novembre ont lieu sous le signe de la famine, une famine dont l'évêque de Bhagalpur écrivait récemment qu'elle est la pire que l'Inde ait connue depuis 50 ans.

Le premier congrès du nouveau parti s'est ouvert le 17 juin à Patna dans la province de Bihar, qui a été le plus durement éprouvé par la famine.

Les élections de novembre ont lieu sous le signe de la famine, une famine dont l'évêque de Bhagalpur écrivait récemment qu'elle est la pire que l'Inde ait connue depuis 50 ans.

Le premier congrès du nouveau parti s'est ouvert le 17 juin à Patna dans la province de Bihar, qui a été le plus durement éprouvé par la famine.

Les élections de novembre ont lieu sous le signe de la famine, une famine dont l'évêque de Bhagalpur écrivait récemment qu'elle est la pire que l'Inde ait connue depuis 50 ans.

Le premier congrès du nouveau parti s'est ouvert le 17 juin à Patna dans la province de Bihar, qui a été le plus durement éprouvé par la famine.

Les élections de novembre ont lieu sous le signe de la famine, une famine dont l'évêque de Bhagalpur écrivait récemment qu'elle est la pire que l'Inde ait connue depuis 50 ans.

Le réseau des postes de radar américains presque complété

Washington, 19 (A.P.). — Plus de 25.000 ingénieurs du radar sont maintenant en état de constante alerte dans les postes de détection et de commande à travers les Etats-Unis et au Canada. Ils veillent à intercepter toute envolée au-dessus du sol américain.

Des officiels du gouvernement américain ont annoncé que le système de détection aérienne avait presque atteint l'ampleur que vou-



BLACK HORSE

c'est la meilleure bière brassée par Dawes depuis 140 ans

ON LA RECONNAÎT À L'ÉTIQUETTE...



Voici la nouvelle Black Horse

Mais pourquoi travaillez-vous?

Est-ce pour voir vos revenus vous filer entre les doigts sans même s'y arrêter assez longtemps pour dire "Allo"? Si seulement une toute petite partie de ces revenus vous restait comme épargne, vous chasseriez les soucis... vous jouiriez davantage de la vie présente... et vous vous amasseriez une réserve pour les choses que vous souhaitez réaliser demain.

Apprenez ce que signifie l'essentiel dix pour cent. Demandez votre exemplaire des Plans personnels à la succursale voisine de la B. de M. Les Plans personnels vous aideront à épargner... vous aimerez épargner à "MA BANQUE".

BANQUE DE MONTREAL

La Première Banque au Canada

Fête nationale belge

La fête nationale belge sera célébrée à Montréal dimanche, le 22 juillet 1951. Une grand-messe solennelle sera chantée à onze heures en l'église Notre-Dame, par M. le curé Vinet, cérémonie durant laquelle on entendra un sermon de circonstance prononcé par le Père des Pères Prémontérés de St-Bernard de Laocelle, le Rév. Père Vandenberghe, et une sonnerie de clairon "Aux champs" à la mémoire des soldats belges et alliés. La Belgique sera représentée par son consul général à Montréal, M. Jean Querton.

Les associations patriotiques belges, canadiennes et amies se réuniront à 10 h. rue St-Denis (Ecole Polytechnique) et se rendront en cortège à l'église Notre-Dame, précédées d'une musique et escortées de policiers à cheval.

Le cortège se mettra en marche à 10 h. 15 précises et le salut sera reçu à son arrivée à la Place d'Armes par le consul général de Belgique à Montréal et les autorités invitées.

M. A. Clément élu maire de Saint-Justin

Trois-Rivières, 19 (D.N.C.). — M. Albert Clément, homme d'affaires, a été élu maire de la municipalité de St-Justin et président de la Commission scolaire du même endroit.

M. Albert Clément est le frère de M. l'abbé Emile Clément, assistant-procureur au séminaire Saint-Joseph, de M. l'abbé Denis Clément, chancelier de l'évêché, et du R. P. Clément, p.b., missionnaire en Afrique.

Funérailles de M. Théophile Fontaine

St-Hyacinthe (D.N.C.). — Les funérailles de M. Théophile Fontaine, bourgeois de cette ville, ont eu lieu samedi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis à la cathédrale de St-Hyacinthe. Mgr Lucien Beauregard, P.D., supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, officiait à l'absoute. Le service fut chanté par M. le chanoine Jean Robin, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe, assisté comme diacre et sous-diacre, par MM. les chanoines Donat Cournoyer, curé de la paroisse du Sacre-Coeur de St-Hyacinthe, et Arthurin Trudeau, vicaire de la paroisse de St-Martin, tous deux anciens curés de la paroisse de St-Thomas-d'Aquin.

Le chant fut exécuté par la chorale de la cathédrale et, à l'issue du service funèbre, un libre fut chanté par M. le curé Lusignan, en la paroisse de St-Thomas-d'Aquin, où eut lieu l'inhumation.

Le deuil était conduit par l'honorable juge T.-A. Fontaine, de Montréal, fils du défunt, et par M. Ernest Rivard, cultivateur et conseiller municipal de St-Thomas-d'Aquin, gendre du défunt. Les porteurs étaient MM. Adolphe Lussier, de St-Léon, Edmond Lussier, de St-Napoléon, de St-Rosalie, tous trois beaux-frères du défunt et ses trois neveux, MM. Clément Fontaine, de Montréal, Omer Fontaine et Albert Fontaine, tous deux de St-Thomas-d'Aquin.

Parmi la très nombreuse assistance on remarquait outre ceux que nous venons de mentionner, Monsieur Joseph Fontaine, député fédéral de St-Hyacinthe-Bagot; M. J.-A.-A. Leduc, ex-maire de Verdun et beau-père du juge Fontaine; Les juges Armand Gauthier, Omer Legard, Gustave Marin, René Théberge et Léon Lagarde, tous de Montréal; le juge Aimé Chénais de Sorel; les juges Victor Chabot et Emile Marin, de St-Hyacinthe; Me Pablo Moret, C.R., d'Orléans, président de la Commission d'appel de l'impôt sur le revenu et représentant de l'Exécutif d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec; les conseillers municipaux de la cité de St-Hyacinthe. Des 24 députés du District des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, on en remarquait 12, savoir: MM. J.-E. Bouchard, d'Orléans; J.-H. Lévesque, de Québec; R.-H. Lefebvre, de Sherbrooke; J.-H. Lefebvre, de Cowansville; Dr Edmond Desjardins, de Drummondville; René Quéssel, de Contrecoeur; Paul Lussier, d'Actonville; Alex Bastien, C.R., de Shawinigan; Dr Aimé Leduc, M.D., de Valleyfield; Albert Desrosiers, de St-Hyacinthe; Henri Choquette, de Montréal; le Dr Ephrem Jacques, M.V., de Richmond.

On remarquait aussi une imposante délégation des officiers et des membres du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe sous la direction du grand chevalier, M. Alphonse Deschamps, ainsi que des délégations des Conseils de Mariville, de Roxton-Paul, d'Actonville, de St-Damase, etc. On remarquait aussi la présence de Dr J.-F.-A. Gauthier, député provincial de Maisonneuve et ex-grand Chevalier du Conseil de Maisonneuve.

Outre les membres de la famille déjà ci-dessus mentionnés ont remarqué M. et Mme Grégoire de St-Jean; St-Lambert; MM. et Mmes Jean-Paul Rivard, Laopold Desmarais, de St-Thomas-d'Aquin; M. et Mme Ernest Rivard et leur famille, de St-Thomas-d'Aquin; le Conseil 3072 Chénais de Montréal; M. et Mme Joseph Fontaine, de St-Hyacinthe; le Conseil d'Etat des Emigrants Colombiens de la province de Québec; les membres du Bureau de St-Hyacinthe; le Conseil d'administration des clubs juvéniles de la police de Montréal; Petit Saïon du Bon Parler français par son président M. Roger Delorme; M. et Mme Gérard St-Aubin, de St-Lambert; M. J.-A.-A. Leduc, ex-maire de Verdun; M. et Mme T.-A. Fontaine, de St-Hyacinthe; M. et Mme Emile Beaudry, de St-Hyacinthe; famille E.-A. Gendron, de St-Hyacinthe; M. et Mme Rosario Richer, de Montréal; M. Paul-Emile Richer, avocat, de Montréal, etc.

Pour sévir contre les conducteurs imprudents de canots-automobiles

La Police provinciale demande au fédéral d'amender le Code criminel afin de lui donner juridiction sur les conducteurs de canots-automobiles

Il est possible que les autorités de la police provinciale du Québec demandent au gouvernement fédéral d'amender l'article 285 du Code criminel de sorte qu'elles puissent avoir juridiction sur les conducteurs de yachts de course et de toute embarcation de genre.

"D'après les lois provinciales, déclare le directeur adjoint Hilare Beaugrand, nous n'avons aucune juridiction sur les propriétaires et les conducteurs de telles embarcations qui naviguent sur nos lacs et nos rivières; cependant j'ai eu moi-même l'occasion de constater des cas où quelques conducteurs sous l'influence de la boisson avaient causé la mort de plusieurs personnes".

C'est le procureur de la police provinciale, Me John Bumbray, c.r., qui étudiera la possibilité d'une telle demande au fédéral. Me Bumbray s'est déclaré parfaitement d'accord avec le directeur de la police.

"Nous continuons à étudier la situation, a dit Me Bumbray. Nous considérons ce problème sous tous ses angles, et il est vraisemblable qu'avant la prochaine session du Parlement fédéral, nous aurons un amendement du Code criminel que nous ferons proposer au fédéral par un député".

Cet amendement concernera l'ar-

Banquet de clôture du congrès des inspecteurs d'école

Chicoutimi, 19. (D.N.C.) — Tous les inspecteurs d'écoles en congrès se réunissaient à l'hôtel Chicoutimi pour un grand banquet offert par la province, sous la présidence de M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique. On remarquait à la table d'honneur: l'hon. Omer Côté, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; Son Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi; l'hon. Ant. Talbot, ministre de la Voirie, député provincial du comté de Chicoutimi; M. Michel Savard, inspecteur général des écoles, et Mme Savard; Mmes Omer-Jules Desaulniers, Mgr Sylvio Keurock, curé de la cathédrale; M. Rosaire Gauthier, maire de Chicoutimi, et Mme Gauthier; Mgr J.-E. Duchesne, principal de l'Ecole normale du Bon-Pasteur; Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval; M. Wilfrid Caron, M. Edras Minville, Mme Donat Lapointe, Mme Wilfrid Caron, M. l'abbé Arthur Fortier, M. Donat Lapointe, Mme Jean-Charles Magnan, Mme Guillaume Tremblay, M. Guillaume Tremblay, M. Tréfilé Boulanger, M. C.-J. Miller, Mme Raoul Fontaine, M. Raoul Fontaine, le R. P. Albert, M. Joseph Boivin, M. et Mme Vincent Brassard, M. J.-A. Ducharme, président de l'Association professionnelle des inspecteurs d'écoles; M. l'abbé Alphonse Tremblay, Mme J.-A. Ducharme, Mme J.-C. Boivin, M. et Mme Joseph Pagé.

M. Jules-Omer Desaulniers agissait comme maître de cérémonie. Après avoir rappelé les difficultés

qu'ont rencontrés les inspecteurs d'écoles depuis 100 ans, il présenta à l'assistance l'hon. Ant. Talbot, ministre de la Voirie, qui parla des beautés de la région du Saguenay et des services que rend le ministère de la Voirie.

L'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, prononça une allocution dans laquelle il rappela le beau rôle des inspecteurs d'écoles. Il présenta ses hommages respectueux de la part du gouvernement provincial et en son nom personnel à Leurs Excellences Nosseigneurs Roy et Melançon.

L'archevêque de Québec vint ensuite au micro pour dire son grand bonheur d'être à Chicoutimi. Il a invité les inspecteurs à jouer leur rôle du médecin de l'éducation auprès des instituteurs afin de les encourager et de les éclairer dans leur tâche difficile et parfois ingrate.

Le dernier orateur fut M. J.-D. Ducharme, de Verdun, nommé au cours du congrès président de l'Association professionnelle des inspecteurs catholiques de la province.

Comme le Thé Glacé peut être Délicieux!

Faire du thé deux fois plus fort qu'à l'ordinaire et, tandis qu'il est encore chaud, le verser dans des verres remplis de cubes de glace... Ajouter du sucre et du citron au goût.

THÉ GLACÉ "SALADA"

Voyageur de commerce demande position

Vient de vendre son commerce et désire reprendre la route. 25 années d'expérience. Peut voyager de Halifax à Vancouver. Connaît très bien les provinces d'Ontario, de Québec et les Maritimes. Garantit chiffre de vente important. Donnera références sur honnêteté, sobriété et solvabilité. Offres sérieuses considérées seulement.

Ecrire case 16, Le Devoir.

Maintenant plus que jamais la

CHEVROLET EXCELLE en

TOUTES les choses que vous voulez!

- Le plus bas prix
- La plus haute qualité
- Économie
- Sûreté de fonctionnement
- La plus grande valeur en échange
- Performance
- Éléance
- Spaciosité
- Sûreté

VOICI, dans la Chevrolet 1951, la voiture qui est plus que jamais la vedette. Chevrolet *excelle* en valeur et en qualité incomparable. A tout point de vue — faible coût initial, frais d'utilisation et valeur de rechange — la Chevrolet vous donne beaucoup plus pour le prix.

Chevrolet *excelle* en économie et en sûreté de fonctionnement. Son faible coût d'utilisation vous sauvera le argent de mois en mois, d'année en année. Chevrolet *excelle* en brillante performance, grâce aux amples réserves de puissance d'un moteur à soupapes en tête, à la grande docilité du volant de direction et des freins.

Chevrolet *excelle* en élégance et en spaciosité, grâce aux superbes carrosseries Fisher dont le profilage moderne est des plus gracieux.

Enfin, ce qui n'est pas le moindre, Chevrolet *excelle* en sûreté, grâce aux nouveaux freins à tambour Jumbo — les plus gros dans l'histoire de Chevrolet — qui donnent le maximum de freinage avec jusqu'à 25% moins d'effort.

Oui, plus que jamais, Chevrolet *excelle* en toutes les choses que vous voulez — au coût le plus bas. Venez à la salle de montage aujourd'hui — pour voir et conduire la Chevrolet.

NOUVELLE APPARENCE PLUS LONGUE, PLUS BASSE, PLUS LARGE DE GROSSE VOITURE. Nouveau style brillant — crée une impression de grosse voiture plus spacieuse, plus élégante qui met la Chevrolet au-dessus et à part de toutes les autres voitures de sa catégorie.

NOUVEAUX INTERIEURS MODERNES. Garniture et aménagement de qualité remarquable en belles harmonies de couleurs deux tons. Espace plus spacieux pour le tête, les jambes et les touds du conducteur et de tous les occupants.

NOUVEAU TABLEAU DE BORD DE SÛRETÉ. Un bombardement en saillie au sommet élimine la réflexion des limites du tableau de bord sur le pare-brise. Le bas du tableau est en retrait pour commandes plus sûres et plus commodes.

NOUVELLE DIRECTION SYMÉTRIQUE AMÉLIORÉE (et le dessin à équilibre axial). Rend la conduite encore plus facile aux faibles vitesses et pour la manœuvre de stationnement.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

- Illustré — Sedan 4 portiers Chevrolet Styleline de luxe
- ## CHEVROLET
- CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL, LTD.
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. — WE. 6781
- DES CHATELETS AUTOS LTEE,
4590 rue Saint-Denis — LA. 0186
- LEDUC AUTOMOBILES (Canada) LTD,
3421 avenue du Parc (près Sherbrooke) — BE. 2841
- DUVAL MOTORS LIMITED
529 rue Jarry — TA. 7211
- DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué. — YO. 1130
- B. MONGEAU AUTOS LTEE
1580, rue Amherst, Montréal, Qué., FA. 3633
- ROBITAILLE MOTORS LTD,
5001-5016 bou. Décarie — WA. 6171
- LUCIEN DUVAL AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — FA. 3542
- RANGER MOTOR SALES,
2225 rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — Zone 8-197
- BARNABE AUTOMOBILES LTD.
326, boul. Edouard-Laurin, Ville St-Laurent, BY. 4748
- LAC ST-LOUIS AUTOMOBILE LTEE
90 rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue — Tél. 66.

EZZARD CHARLES PERD SON TITRE CONTRE JERSEY JOE WALCOTT

Montréal n'a pu jouer hier et est parti pour Ottawa

La pluie a, pour la première fois cette saison, forcé les Royaux à contremander une partie locale — Dans l'Internationale

Les Royaux de Wally Alston devaient jouer la dernière partie de la série contre les Bisons de Buffalo, au stade de l'avenue Delormier, mais la pluie est intervenue et les arbitres avec le consentement mutuel des deux pilotes, ont décidé de contremander cette rencontre. C'était la première joute locale qui était remise à cause de l'inclémence de la température.

Ce matin les joueurs du général Guy Moreau sont partis pour la capitale canadienne où ils rencontreront ce soir les Petits Giants pour ensuite jouer deux autres parties avant de se rendre à Rochester pour une nouvelle série contre les Red Wings.

Chris Van Cuyk (3-1) un gaucher, sera en quête de son 4^e triomphe pour le Royal. Les Montréalais reviennent dans la métropole canadienne, dimanche prochain, avec les mêmes Petits Giants comme visiteurs. Une seule partie sera jouée pour la circonstance, mais avant la joute, soit à

Robert ne veut absolument pas de Buddy Rogers

Yvon Robert, le nouveau champion mondial des poids lourds, a catégoriquement refusé de rencontrer "Nature Boy" Buddy Rogers dans un match-revanche, mercredi soir prochain, au Forum. "J'ai eu assez de peine à obtenir un match de championnat depuis trois mois et j'ai éprouvé assez de difficultés à faire convaincre Rogers de lui donner la monnaie de sa pièce et à la faire passer à son tour. Quand je serai décidé à lui faire face, je dicterai mes conditions et je le lui laisserai savoir. Pour le moment, je ne veux avoir absolument rien à faire avec lui. Il n'existe même pas à mes yeux", a déclaré catégoriquement Robert au promoteur Eddie Quinn, hier.

Dès sa sortie de l'hôpital, où l'avait conduit son dernier match, Rogers s'était présenté à Quinn pour prétendre qu'il avait été affrontement volé et qu'il exigeait un match-revanche immédiat. Mais c'est Robert qui a le beau jeu maintenant et il ne semble pas prêt à se le laisser enlever de sitôt.

Quinn a promis à Rogers, cependant, qu'il lui trouverait un adversaire de calibre pour lui permettre de se mériter un autre

Le classement des équipes

Ligue Internationale	G.	P.	Moy.	Dif.
Montréal	30	30	563	1019
Syracuse	46	40	545	1013
Buffalo	47	40	540	1111
Rochester	48	42	503	1119
Toronto	47	47	488	1113
Ottawa	30	33	424	2111
Baltimore	38	34	413	2211
Springfield	36	35	396	24

Ligue Nationale	G.	P.	Moy.	Dif.
Brooklyn	44	29	330	8
St-Louis	44	31	329	8
New-York	40	41	329	8
Cincinnati	40	41	329	8
Philadelphie	42	44	388	1111
Boston	37	44	437	14
Chicago	38	43	440	1411
Pittsburgh	34	49	410	1411

Ligue Américaine	G.	P.	Moy.	Dif.
Boston	51	33	397	1
Chicago	32	35	397	1
New-York	49	33	397	1
Cleveland	49	33	397	1
Detroit	37	43	463	12
Washington	30	48	432	1511
Philadelphie	38	43	407	17
St-Louis	38	37	313	2411

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Charré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables Agréés
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU ET ASSOCIÉS
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, HA. 1339
(ÉDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H.-LOUIS BOBÉ, C.A.
JACQUES-R. CHADRON, C.A.
4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 6542

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LAVALLÉE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables Agréés
R. Laval, C.A. R. Bedard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
F.-J. Bastien, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
F. Desmarais, C.A. P.-L. Noisette, C.A.
O. Messier, C.A. M. Laroche, C.A.
Jean Gaudreau, C.A.
10 est, rue St-Jacques,
MONTREAL, Tél. MA. 7085
Sherbrooke - Trois-Rivières

LE VAINQUEUR



JOE WALCOTT

Trois coups de circuit

Brooklyn, 19. — Ralph Kiner a cogné 3 circuits et fait compter 7 points pour conduire les Pirates de Pittsburgh à une victoire de 13 à 12 sur les Dodgers de Brooklyn, ici, hier. Quatre autres circuits ont été frappés, dont un chacun par Roy Campanella et Jackie Robinson.

Les circuits de Kiner étaient ses 21, 22 et 23e de la saison. Un de ces quatre-butts a été réussi alors que le sentier était entièrement occupé. C'était son 10^e circuit du genre depuis ses débuts dans les grandes ligue.

Erv Palica a été le lanceur perdant, et Walsh, le gagnant. La défaite des Dodgers était leur 6^e dans leurs sept dernières rencontres.

La rencontre des étoiles

C'est ce soir, à 8 h. précises, si la température se montre au-dessus de la normale, que sera présentée la grande soirée des étoiles de la ligue de baseball Laurentienne Senior, au Stade Montréal, et les profits seront versés à l'Association des parapalpiques, section du Québec.

Comme on le sait, cette soirée, attendue avec impatience des fervents du baseball désireux d'encourager notre meilleur talent local, suscite un immense intérêt. C'est une soirée, qui sans aucun doute, sera couronnée d'un franc succès, car son but est de haute envergure. Venir en aide aux parapalpiques est un devoir pour tous, et chacun de leurs concitoyens ne devrait pas manquer cette occasion unique, ce soir, de contribuer à une noble cause.

Où ils jouent aujourd'hui

Ligue Internationale
Montréal à Ottawa
Toronto à Buffalo
Rochester à Syracuse
Baltimore à Springfield
(Joutes de soir)

Ligue Nationale
New-York à Brooklyn (2)
Chicago à New-York (2)
St-Louis à Boston (2)
Cincinnati à Philadelphie (2)

Ligue Américaine
New-York à Chicago
Boston à Cleveland
Philadelphie à Detroit (2)
Washington à St-Louis (soir)

Ligue Provinciale
Trois-Rivières à Sherbrooke (6 h. 45)
St-Hyacinthe à St-Jean (8 h. 30)
Québec à Drummondville (8 h.)
Granby à Farnham (7 h. 30)

Petites annonces

CHANT ET MUSIQUE
Extrait de l'hymne célèbre "O Clé de Mon Pays". Texte: Joseph Pelletier. Musique: Danies Belieu. Deux vers. Omb: répétition musicale. Madame Clément Pelletier, 5352-5ème Avenue Rosemont, Montréal. 23-7-51

LOGEMENT A LOUER
POUR MÉDECIN — Rue Chertier près St-André, 3 pièces, chauffé, réfrigérateur. Endroit idéal pour bureau de médecin et résidence. Informations: PL. 3534. 23-7-51

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — Belair 3361
434 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 36c pour 2 lignes (12 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots que chaque mot pour un mot. Ajouter à mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.

Mémoires, services, services annuels, versaires, grand-messes, remerciements pour condamnations, etc. 3 cents le mot, minimum 50 cents.

Le nouveau monarque des boxeurs poids lourds est âgé de 37 ans

C'est le plus vieux pugiliste à conquérir un championnat mondial — Il a vaincu son adversaire à la septième ronde, à Pittsburgh

Après la défaite récente de Sugar Ray Robinson aux mains de Randolph Turpin, à Londres, les fervents de la boxe ont eu une autre surprise hier soir lorsque le vétéran Jersey Joe Walcott, un des patriarches de l'arène, a vaincu Ezzard Charles dans un match pour le championnat mondial des poids lourds et c'est à la septième ronde que l'ancien titulaire a été envoyé au pays des rêves par une solide gauche et les 30.000 personnes réunies au parc Forbes, de Pittsburgh, ont fait une ovation au vainqueur.

Dans les deux récents combats, ce sont des Noirs qui ont enlevé le titre à des adversaires de couleur, d'abord chez les poids lourds, il est entendu, cependant, que dans les deux cas les boxeurs défaits auront l'occasion de tenter leur revanche avant que Turpin et Walcott ne puissent livrer un assaut à d'autres rivaux.

Négligé des parieurs, ses chances étant cotées à 5 contre 1, Jersey Joe Walcott tentait hier soir sa chance pour la cinquième fois. Cette même couronne qu'il n'a jamais désempéré remporter, il avait failli l'enlever à Joe Louis en 1947. La victoire du nouveau champion a donné lieu, hier soir, à une scène indescriptible, au parc des Pirates, à Pittsburgh. Sitôt sa victoire annoncée, ce fut une ruée vers l'arène et il fallut une dizaine de minutes pour que les policiers réussissent à le dégager de cette masse d'admirateurs. Walcott est un boxeur qui a la sympathie des foules. On lui avait fait une ovation monstre à sa montée dans l'arène tandis qu'on avait copieusement hué Charles.

C'est la première fois que Charles allait au plancher depuis qu'il s'assura du titre contre Walcott à Chicago, en juin 1949. C'était la deuxième fois de sa carrière, longue de 79 combats professionnels, que Ezzard Charles perdait une rencontre par mise hors de combat.

Le vieux Walcott, se faisant une spécialité de se déclarer, à l'année longue, un aspirant logicien et championnat de sa catégorie, a remporté la victoire haut la main. Il a fait saigner Charles dès le 4^e assaut et il a évité ses pires coups

REGATES DE VALLEYFIELD

Comme par les années passées, aussi bien que des blessures graves parmi les concurrents.

Pourtant les femmes ne se laissent pas décourager et tentent, sur un pied d'égalité parfaite d'ailleurs, de battre les hommes et plusieurs y sont déjà parvenues. Il y a deux ans Eleanore Shakeshaft remportait la palme pour sa classe contre une dizaine de concurrents du sexe dit fort et établissait de plus un record mondial. L'an dernier la jeune Jean Perkins, âgée de 16 ans, s'inscrivait avec sa mère qui courait contre elle dans les épreuves de la classe "mixtes", les deux seules concurrentes de leur sexe parmi une quinzaine de partants.

Victoire pour l'Imm.-Conception

Le club Intermédiaire de l'Imm.-Conception a remporté une belle victoire sur le Sault-a-Récollet, qui détient la première position du circuit, et c'est par le compte de 4 à 4 que la joute a pris fin.

Trois coups de circuit ont été obtenus par les vainqueurs: le premier par Paul Morais, puis par Marcel Boucher et finalement par le lanceur Pierre Lalonde. Ce dernier a frappé quatre buts alors que deux coureurs étaient sur les sentiers.

Baseball à Ahuntsic

Vendredi soir, à 6 h. 30, le Plateau Mont-Royal visitera le Laval, pour une partie royale à cause de la pluie, de la ligue Montréal Royal Junior. Le Laval a une très bonne équipe mais la guigne le poursuit depuis le commencement de la saison. Il a perdu deux parties par un point et annulé deux fois. Il a encore plusieurs parties à jouer et avec un peu de chance et le travail ardu des joueurs il peut se classer dans les six premiers.

Le support moral est pour beaucoup dans le succès d'une équipe et il est à espérer que les amateurs de baseball d'Ahuntsic se feront un devoir de venir encourager leurs porte-couleurs à la victoire.

Dimanche après-midi, le Laval recevra le Saint-Henri, à 2 h. 30. Le Laval jouera au stade des Royaux, à 4 h. samedi après-midi contre le Plateau Mont-Royal. Lundi soir, à 6 h. 30, le Laval jouera contre la Ville Mont-Royal.

LE DETRONE



EZZARD CHARLES

13ème victoire de Vic Raschi

Chicago, 19. — Les Yankees de New-York ont repris leur aplomb pour triompher des White Sox de Chicago au compte de 5 à 1, dans une joute régulière de la ligue Américaine hier après-midi. Plus de trente-six mille personnes ont assisté à la joute, soit la plus forte assistance pour une joute disputée dans l'après-midi, sur semaine, dans toute l'histoire des White Sox.

Vic Raschi, le lanceur débutant, et Bob Kuzava ont alloué onze coups sûrs mais un seul point aux White Sox. Orestes Minoza a cogné son sixième circuit de la saison pour produire le seul point des White Sox.

Raschi a reçu le crédit de sa treizième victoire contre six défaites.

Les Yankees se sont assurés la victoire dans la huitième manche quand Yogi Berra a cogné un simple et Johnny Mize a suivi avec son sixième circuit de l'année.

Le gaucher Billy Pierce a commandé la joute pour les White Sox et a été tenu responsable de la défaite, sa septième de l'année contre neuf victoires.

New-York ... 000 100 220—5 13 0
Chicago ... 001 000 000—1 11 1
Raschi, Kuzava (7) et Berra; Pierce, Rotblatt (8), Aloma (8) et Erault, Masi (8).

La natation à la Palestre

Durant la chaude saison, les activités sont nombreuses à la section de natation. En effet, garçons et jeunes filles s'entraînent très sérieusement à la nage et ambitionnent de passer avec succès les épreuves de la Croix-Rouge.

Chez les jeunes filles, une dizaine de candidates ont réussi la même épreuve: Louise Grenier, Yolanda Sabbata, Louise Brousseau, Francine Lavoie, Carmen Bergeron, Monique Labelle, Laurette Brunelle, Marthe Choquet, Thérèse Beaulieu et Gisèle Bergeron.

Quatre nageuses ont de plus passé le degré intermédiaire: Francine Lemarbré, José Lemarbré, Francine Payette et Denise Jérôme.

Pélicitations à ces courageux athlètes. Souhaitons leur autant de succès dans les autres épreuves de natation.

La Palestre Nationale a particulièrement brillé dans les épreuves de plongeurs et de nage au championnat provincial.

Léopold Vigeant, lors de ses épreuves s'est mérité le championnat provincial de plongeur 1951, assurant ainsi le trophée McKay et une médaille d'or.

Le Drummondville est défait aux mains du Trois-Rivières

Les Royaux de Marcel Dufresne ont eu raison des meneurs de la ligue Provinciale, hier, par le compte de 3 à 2 — Autres joutes

Trois-Rivières, 19. — Les Cubs de Drummondville, meneurs de la Ligue Provinciale, ont subi un échec hier soir alors qu'ils venaient rendre visite aux Royaux de Marcel Dufresne, et c'est par le résultat de 3 à 2 que les locaux ont eu raison de leurs adversaires.

Un ralliement de 3 points à la 6^{ème} manche a scellé l'issue de cette rencontre car les visiteurs comptèrent seulement 2 points tout au long de la partie et leur dernière apparition au bâton.

Edson Hadlock, un nouveau venu avec les Royaux, a accordé 7 coups sûrs aux meneurs pour remporter sa deuxième victoire consécutive.

Joe Labida a toutefois été la vedette des Royaux avec un simple à la 6^{ème} manche pour faire compter le point gagnant.

A Sherbrooke, les Athlétiques ont divisé les honneurs d'un programme double avec le Farnham. L'équipe de l'endroit a triomphé 5 à 4 dans la première joute, mais a été facilement défaite 12 à 1 à la seconde partie.

Duany a été l'étoile du Sherbrooke durant ces 2 joutes avec 4 coups sûrs dont un circuit, un 2-butts et 2 simples. Brathwaite a été le meilleur du Farnham avec un circuit, un 3-butts et un simple.

Dans une autre joute, le Granby a défait le Saint-Hyacinthe 7 à 6, pour s'approcher à 2 1/2 parties de la première position. Cash a été l'étoile des vainqueurs avec 2 circuits et un simple, pour faire compter 3 points. La seconde joute a été contremandée à cause de la pluie.

Drummondville. 000001001—2 7 0
Ts-Rivières. 00003000X—3 9 0
Perme, Barns, McGowan et Hackett; Hadlock et Pardo.

Farnham. 0001100—4 8 4
Sherbrooke. 021101X—5 7 2
Morales et Napier; McDuffie et Mantaras.

Farnham. 033201300—12 13 1
Sherbrooke. 000000001—1 8 7
Kaiser et Napier; McDonald, Kossuth et Pascual.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE
Horace LaBrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se reconnaître de nos services particuliers.
CR. 47A 238 Notre-Dame ouest
Tél. Marquette 2383-2384

ENCADREURS
Winsintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Lanc. 2284
Mouline — Cadre — Miroir
Réparations de cadres et miroirs

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
J. K. MALOUF
Entretien — Réparations
TU. 1637
6317, 25ème avenue, Rosemont

FLURISTE
FLURISTE
Fondé 1881
MONTREAL
St-Catherine et Guy FL. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4530
SERRES
4509 Côte-des-Neiges AT. 1125

LAITERIE
LAITERIE
CHL. 0901 — 2309, BOIS, MONTREAL
LAITERIE
A. PATENAUE, propriétaire

MEDICIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires
FR. 5252 816, Sherbrooke ouest

ACHETONS CHEZ LES ANNONCEURS DU "DEVOIR", NOUS Y GAGNERONS.

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
MARCELLE DUCHAMPE, Présidente

BOURSE ET CURB DE MONTREAL

Dividendes de juillet

Les dividendes d'actions, inscrites ou hors liste, à la Bourse et au Curb de Montréal, au cours de juillet, s'élèveront à \$44,965,988 à comparer à un total de \$39,287,125 l'an dernier.

Le grand total pour les sept premiers mois de l'année courant sera de \$304,105,514, contre \$290,695,139 seulement en 1950.

Sur les dix-neuf catégories inscrites, onze enregistrent des versements plus élevés en dividendes durant juillet, sept sont en baisse et une seule demeure stationnaire.

Le tableau suivant indique les dividendes versés en juillet 1951 ainsi que le total obtenu cette année:

	Sept mois finissant	Juillet 1951	Juillet 1950
Instruments aratoires	Nil	17,896.50	17,896.50
Accessoires d'automobiles	108,712	5,034.99	5,034.99
Banques et institutions financières	502,671	19,000.94	19,000.94
Mines, métal et divers	16,849,757	68,846.70	68,846.70
Brasseries et dist.	3,185,702	17,596.50	17,596.50
Constructions	324,311	4,752.65	4,752.65
Produits alimentaires	728,525	4,352.77	4,352.77
Mines d'or	1,878,799	14,100.236	14,100.236
Fer, houille et acier	938,932	7,630.711	7,630.711
Meuneries et ent. de grains	174,000	1,136.542	1,136.542
Industries diverses	1,572,463	18,169.130	18,169.130
Pétroles	1,509,601	20,871.648	20,871.648
Pâtes et papiers	6,273,651	41,308.105	41,308.105
Matériel ferroviaire	549,512	2,482.028	2,482.028
Outillage divers	1,821,190	9,796.486	9,796.486
Commerce de détail	2,367,142	3,921.185	3,921.185
Textiles et vêtements	1,032,348	16,408.799	16,408.799
Transports	238,562	14,333.124	14,333.124
Services publics	6,994,058	32,217.693	32,217.693
	\$44,965,988	\$304,105,514	\$304,105,514

Bulletin financier

Southern Canada Power — Les titres qui procéderont à l'échange des titres de la société, pour les neuf premiers mois de l'année fiscale, ont atteint \$4,854,100, contre \$4,236,000 pour la même période de l'exercice précédent. Après provision pour l'impôt sur le revenu, les amortissements, l'intérêt sur obligations et les dividendes, le surplus de la période est monté à \$36,700, en regard de \$173,500 pour les neuf premiers mois de l'an dernier.

Dominion Steel and Coal Corp. Ltd. — Un groupe de maisons de placement offre en vente une nouvelle émission de \$8,000,000 de débetures convertibles portant un intérêt de 4% et échéant dans dix ans, au prix de \$100, plus l'intérêt accru. Le privilège de conversion permet d'échanger chaque \$100 de débeture contre 5 actions ordinaires nouvelles de la Cosco, avant le 15 août 1951; après cette date et avant le 15 août 1958, la conversion se fera sur la base de 3 actions ordinaires, plus une prime de \$2.50 par action pour chaque \$100 de débeture; du 15 août 1958 à la date d'échéance finale, le 15 août 1961, l'échange se fera à raison de quatre actions ordinaires contre chaque \$100 de débeture.

Brown Co. — La société a annoncé qu'elle rachètera le 1er septembre 1951 les actions privilégiées convertibles portant un dividende de \$6.00 qui n'ont pas été présentées pour échange, en vertu du programme de recapitalisation annoncé le 1er décembre 1950. Au 15 juillet 1951, 1,710 actions privilégiées étaient en cours, et représentaient 1.2% du nombre d'actions en circulation au moment de l'offre d'échanger ces titres contre une action privilégiée 5%, et une action de second privilège de 3%. L'offre d'échange expirera le 20 août. Les action-

naires qui procéderont à l'échange de leurs titres avant cette date, recevront les dividendes accumulés jusqu'au 1er juin 1951, sur les deux catégories de nouvelles actions privilégiées.

Marché des obligations — 18 juillet 1951 — Le marché des obligations a peu varié aujourd'hui et les transactions furent peu considérables. La demande continue de prévaloir en B.A. Oil 3 1/2%, 1961, à 106-106 1/2. La nouvelle émission de débetures convertibles Dominion Steel & Coal Corporation 4%, 1961, fut très bien accueillie et les cours monterent de la fermeté à 103.

Marché des actions — 18 juillet 1951 — Le marché montréalais a fait preuve de plus d'activité aujourd'hui et a manifesté de la fermeté pendant toute la séance. Parmi les principales valeurs, signalons les progrès de Canada Cement à 77 (plus 3 1/2), Canadian Locomotive à 29 1/2 (plus 1 1/2), Smelter à 151 (plus 1); Dominion Bridge à 63 (plus 2 1/2); National Steel Car à 30 (plus 1); Noranda à 72 (plus 1). Parmi les 186 valeurs traitées, 73 s'inscrivent à la hausse, 48 à la baisse et 65 conservent leur cours précédent.

Indice — Bourse de Montréal — 18 juillet 1951: Banques 29.32 perte 0.38; Utilités pub. 85.1 gain 0.1; Industries 224.1 gain 1.9; Combines 177.7 gain 1.2; Pâtes et papiers 806.06 gain 5.13; Mines d'or 59.64 perte 0.48.

Marché de New-York — 18 juillet 1951 — New-York ce jour laisse paraître une tendance légèrement plus faible — activité modérée.

Indice — Dow Jones — New-York: Industries 253.67 perte 0.25; Utilités pub. 43.69 gain 0.02; Privilege de fer 76.11 gain 0.11; Combines 90.83 gain 0.02.

On procède à la liquidation de United Securities

A une assemblée générale spéciale, tenue hier dans l'édifice Hawinigan, les actionnaires de United Securities ont autorisé les administrateurs à mettre la compagnie en liquidation et à répartir l'actif au prorata entre les actionnaires.

A la suite de cette assemblée des administrateurs de United Securities ont décidé de procéder à une distribution immédiate de 14 l'actif, le restant de l'équivalent à \$1.19 — devant être versé après que toutes les formalités de la liquidation auront été accomplies.

Les actionnaires décident de liquider United Securities juste huit semaines après avoir accepté l'offre de \$60 l'action proposée par la Commission de Transport de Montréal pour le capital majoritaire détenu par la compagnie dans la Compagnie des Tramways de Montréal. Le reste de l'actif de United Securities se compose surtout d'actions de la Canadian Light and Power Company en voie de liquidation, et de la Montréal Industrial Land Company.

J. A. Fuller, président de United Securities a appliqué aux actionnaires des \$2,300,140 reçus pour les actions de la Compagnie des Tramways, \$1,752,978 ont été affectés au rachat des obligations de la compagnie en circulation au montant de \$1,697,000, au paiement des intérêts, de la prime de rachat, de l'échéance et des autres frais relatifs à ces obligations. Après avoir pourvu au paiement des dettes et obligations de la compagnie, il reste un solde, sujet à l'obtention de quittances finales des autorités fédérales et provinciales, évalué à \$778,966, soit \$15.19 l'action.

Il est difficile pour une femme âgée de trouver un emploi dans Montréal

Déclaration du col. J. Hefferman — Personne ne veut employer des sténographes compétentes mais âgées — Demande d'aide aux clubs sociaux — Ce qu'a fait le C.A.I. au cours du mois de juin

Le col. James Hefferman a déclaré devant le Conseil pour l'aide aux infirmes que Montréal offre peu de chances aux femmes qui ont passé 50 ans de trouver un emploi et de gagner leur vie. "Cette situation existe malgré une rareté sérieuse, par exemple, de sténographes. Voilà pour moi un casse-tête. Actuellement le nombre des femmes qui retirent des prestations d'assurance-chômage à Montréal est plus élevé que celui des hommes".

"Notons d'ailleurs que ce malaise n'existe que dans certains domaines. La semaine dernière, nous avons trouvé un emploi pour un ouvrier semi-spécialisé de 74 ans. Mais depuis plusieurs semaines nous publions des annonces offrant 6 sténographes compétentes et de grande expérience, dont les âges varient entre 57 et 64 ans. Nous n'avons reçu aucune réponse".

"Nous avons en main les noms d'au moins 30 sténographes qui ont 30 ans d'expérience et nous ne pouvons pas leur trouver d'emploi. Cela résulte d'une mentalité qui existe dans les bureaux et qu'il semble impossible d'amender. Je sais pourtant que les employeurs trouveraient beaucoup de satisfaction dans le travail de ces personnes".

"Peut-être les clubs sociaux de Montréal pourrions nous venir en aide à ce sujet". A partir de

M. C.-E. Lambert élu maire de Shawinigan-Sud

Shawinigan-Sud, 19 (D.N.C.) — M. Charles-Edouard Lambert a été élu maire de cette municipalité par une majorité de 1,000 sur M. Emilien Duchemin. Le scrutin a donné le résultat suivant: Charles-Edouard Lambert, 1,423 votes; Emilien Duchemin, 423.

Les échevins élus sont MM. Albert Landry par une majorité de 1,072 et Bruno Leblanc, par une majorité de 889. Le premier avait comme adversaire M. Ludger Monfette et le second, M. Alphonse Pronovost. M. Philippe Vallée avait été élu par acclamation lors de la mise en nomination. MM. Duchemin à la mairie, et M. Pronovost, à l'échevinage, ont tous deux perdu leur dépôt.

Décès à Rome du T. R. Père C. de Keyser

On nous annonce de Rome la mort du T. R. Père Charles De Keyser, consultant général de la Congrégation du T. S. Sacrement, survenue vendredi dernier, le 13 juillet, après quelques jours de maladie.

Né à Bruxelles en 1887, l'Institut le recevait en 1904. Ordonné prêtre à Rome, en 1910, le Père De Keyser a consacré une grande partie de sa vie dans l'enseignement de la théologie dogmatique aux scolastiques de la congrégation, à Bruxelles d'abord, puis à Montréal, de 1924 à 1931. De retour en Belgique, il est successivement supérieur des maisons de Bothey et de Bruxelles, où on le trouve durant la dernière guerre.

Le défunt s'était acquis une belle réputation de prédicateur tant dans les cercles belges que dans les milieux canadiens. En 1948, il revint au Canada pour le congrès national des Prêtres-Adorateurs, où il fut invité à donner plusieurs retraites sacerdotales. Les lecteurs des *Annales des Prêtres-Adorateurs* de Belgique et de la *Revue eucharistique du clergé* de Montréal ont pu apprécier ses dons d'écrivain dans de nombreux articles où il dispensait avec bon sens et clarté les fruits de ses vastes connaissances théologiques.

Au chapitre général de 1949, le Père avait été élu consultant général pour sa congrégation. Depuis quelques années, il travaillait à la réédition des oeuvres du fondateur, le bienheureux Pierre-Julien Eymard. Déjà six volumes ont été préparés, dont trois sont sortis des presses.

Cent personnes feront le voyage de la Survivance française

M. A. P. Bibeault, agent régional du service des voyageurs du Canadien National, annonce qu'une centaine de voyageurs feront le voyage organisé par le Comité de la Survivance française dans les provinces maritimes.

Les voyageurs partiront de Montréal le 30 juillet dans des wagons-lits spéciaux du Canadien National attelés à l'Express Maritime. Ils se joindront, à Lévis, vers la fin de l'après-midi, au groupe de Québec. Le premier arrêt se fera le lendemain, à Campbellton, où il y aura réception à la gare. Les voyageurs visiteront les environs en autobus. A midi, les voyageurs emprunteront de nouveau le train pour se rendre à l'Île-du-Prince-Édouard, où ils descendront à l'hôtel, Charlotte-town. Ils séjourneront deux jours dans l'île. Ils visiteront Summerside, les centres acadiens, et assisteront au congrès national des Franco-Canadiens tenu à Saint-Jacques de la Baie d'Edmont. Le lendemain avant-midi, il y aura visite en autobus de la ville de Charlottetown et de la partie sud

de l'île. Le départ pour Moncton se fera dans l'après-midi. Les voyageurs séjourneront trois jours dans cette dernière ville. Il y aura excursion en autobus à l'historique région de l'isthme de Chignectou, dîner à Amherst, N.-E., et souper au homard à Shédiac. On retournera à Moncton pour assister à l'ouverture du congrès des éducateurs de langue française. Au cours de leur séjour à Moncton, les voyageurs seront les hôtes de plusieurs sociétés locales, dont la Société mutuelle l'Assomption. Le samedi après-midi, il y aura visite de Moncton en autobus qui se terminera par le salut du T. S. Sacrement à la cathédrale. Le soir, les visiteurs seront les hôtes des Acadiens de Moncton à un grand banquet.

Le dimanche, après la messe, à la cathédrale, le groupe visitera la région très acadienne et des plus pittoresques de Caraquet. On se rendra ensuite à Bathurst pour coucher. Le retour à Moncton s'effectuera le lendemain et les voyageurs seront dans cette ville les hôtes de l'Université Saint-Joseph. Ils y prendront le dîner et assisteront à la clôture du congrès de l'Association des Educateurs de Langue française.

Les voyageurs emprunteront de nouveau le train du Canadien National pour se rendre à Edmundston, 7 août. Il y aura visite de la ville en autobus et le midi ils seront les hôtes à un banquet officiel. Au cours de l'après-midi il y aura visite de la pittoresque vallée de la rivière Saint-Jean. Le retour à Edmundston s'effectuera à la fin de l'après-midi alors que les voyageurs monteront dans les voitures spéciales qui les conduiront à Québec et à Montréal.

Le Dr Adélar Groulx, vice-doyen à l'Université de Montréal

Les autorités universitaires annoncent la récente nomination du docteur Adélar Groulx, directeur du Service de santé de la ville de Montréal, au poste de vice-doyen de l'École d'hygiène de l'Université de Montréal. Le docteur Groulx est aussi professeur et chef du département d'administration de la santé publique et de médecine sociale à l'École d'hygiène.

Cours des changes

	Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale
New-York (dollar)	1.30 13-16
Angleterre (livre)	2.29 1/2
France (franc)	0.02033
Belgique (franc)	0.021
Suisse (franc)	0.044
Hollande (florin)	27.82
Norvège (couronne)	1.689
Danemark (couronne)	1.642
Suède (couronne)	2.030
Tchécoslovaquie (cour.)	0.014

Le rendement des valeurs

	Cours fournis par Forget & Forget, courtiers en valeurs	Divi. Rendement
Abitibi P. & P.	151 1/2	1.00 5.18
Alcan	55	2.30 1.82
Bath P. & P. A.	31	3.00 3.88
Bell Telep. Co.	39 1/2	2.00 8.82
Braslaton Tractor	25	2.00 4.36
Can. & Dom. Sug.	20 1/2	1.00 8.82
Can. Breweries	21	1.00 4.76
Can. Car & Found.	12 1/2	1.00 7.81
Canad. Celanese	57	2.40 4.21
Canadian Oil	32	1.00 4.55
Can. Pac. Rail	36	1.25 3.31
Cons. M. & Smelt.	131	8.50 5.83
Cous. Paper Corp.	38	2.00 5.32
Dial. Corp. Seng.	27 1/2	1.00 4.36
Dom. Twill	14 1/2	0.80 6.32
Empire Paper	16	1.30 7.50
Hudson Bay Min.	56	2.00 8.47
Intern. Nickel	37 1/2	2.00 5.30
Intern. Paper	32	3.00 5.77
Manit. Nickel	30	0.50 7.70
Masses Harris	30	2.00 6.45
Nat. Steel Car	30	2.00 6.45
Noranda Mines	72	4.00 5.56
Ogilvie P. Mills	24	1.00 3.17
Shaw. W. & P.	24 1/2	1.20 3.45

Les grains sur le marché

	WINNIPEG	CHICAGO
Avoine	81 1/4 81 1/2 81 1/4 81 1/2	81 1/4 81 1/2 81 1/4 81 1/2
Blé	82 82 81 81	82 82 81 81
Maïs	81 81 80 80	81 81 80 80
orge	117 1/4 117 1/4 116 1/4 116 1/4	117 1/4 117 1/4 116 1/4 116 1/4
Séigle	104 104 103 103	104 104 103 103
Lin	403 403 403 404 1/2	403 403 403 404 1/2
Soja	307 1/2 307 1/2 306 1/2 307 1/2	307 1/2 307 1/2 306 1/2 307 1/2
Maïs	243 243 242 241 1/2	243 243 242 241 1/2
Soja (vieux)	104 104 103 103	104 104 103 103
Séigle (nouveau)	104 104 103 103	104 104 103 103
Fèves	302 302 301 301 1/2	302 302 301 301 1/2

Canadian Breweries Limited

La Bourse de Montréal a été avisée qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sera tenue le 1er août 1951 aux fins de ratifier un règlement prévoyant l'augmentation du capital autorisé de la compagnie. Les actionnaires inscrits le 9 juillet 1951 auront droit de suffrage.

Province de Québec District de Montréal

Cour supérieure

No 302,175
BELLAZZI LAMY INC., corporation dûment constituée ayant un siège social au No 7679 rue Georges, Ville Lasalle, district de Montréal, Demanderesse
vs
HAROLD G. RICHARDSON, vendeur, de lieux inconnus. Défendeur
et
LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE, Tiers-saisie.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois. Montréal, 18ème jour de juillet 1951.
J.-H. PEPIN, Député-Protonotaire

POUR VOUS
mesdames
mesdemoiselles

PETITS MANTEAUX EN CORDUROY

Veuillez coté si pratique idéal pour accompagner vos pantalons sport ou autres ensembles d'été... Modèle tailleur populaire... choix de rouille, vert irlandais, rouge clair... **12.98**

Tailles 12 à 18.

CHANDAILS JUMEAUX "KARALON"

Pantalons en Alpine

Coupe parfaite, confection impeccable, ajustement correct... tout cela pour un bas prix remarquable! Choix de marine, noir, vert foncé et beige... tailles 12 à 20. **6.98**

Un tricot fin et souple qui ne rétrécit pas au lavage... Corail, gris, lime, jaune... Tailles 30 à 36. Pullover **3.98** Cardigan **5.98**

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS SUIVANT

DUPUIS — Vêtements sport pour dames, douzième, St-André

FORGET & FORGET LIMITEE

COURTIERS

en valeurs de placements et obligations

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

MEMBRES DU CURB DE MONTREAL

51 ouest, rue St-Jacques, Belair 3951, Montréal

BRADING'S OLD STOCK ALE

Avez-vous goûté à la GAGNANTE DU GRAND PRIX

★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par des experts impartiaux à la grande Exposition 1950 de Bruxelles.

★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par le nombre toujours croissant de ses amateurs.

CONSTATEZ PAR VOUS-MEME — SOYEZ LE JUGE VOUS VOUS ACCORDEREZ A DIRE QUE

BRADING

c'est la BIÈRE des BIÈRES